

**MEMORIAL**  
Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



**MEMORIAL**  
Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxembourg

**RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS**

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 250

16 avril 1998

**SOMMAIRE**

AB Consulting S.A., Fentange . . . . .	page 11978	Internationale Forêt Noire S.A., Luxembourg . . . . .	11983
A.B.S.I. International, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	11977	Jovest Holding S.A., Luxembourg . . . . .	12000
Agepasa Fund, Sicav, Luxembourg . . . . .	11979	Kenmare Investments S.A., Luxembourg . . . . .	11984
Aldinvest S.A., Luxembourg . . . . .	11998	Kuna Invest S.A., Luxembourg . . . . .	11987
Alimenta Holding S.A., Luxembourg . . . . .	11977	Lakumo S.A., Luxembourg . . . . .	11989
Ankig S.A., Luxembourg . . . . .	11985	Larchamp S.A., Luxembourg . . . . .	11991
Askel S.A., Luxembourg . . . . .	11999	Layers Holding S.A., Luxembourg . . . . .	11989
Atlantico S.A., Luxembourg . . . . .	11984	Lippe Holding S.A., Luxembourg . . . . .	11980
Banque Delen Luxembourg S.A., Luxembg . . . . .	11974, 11976	Lower Basin S.A.H., Luxembourg . . . . .	11969
Barfield International S.A., Luxembourg . . . . .	11981	Machrihanish Holding S.A., Luxembourg . . . . .	11980
Belmoco S.A., Luxembourg . . . . .	11986	Magni S.A., Luxembourg . . . . .	11993
Blessington Investments S.A., Luxembourg . . . . .	11978	Mathur S.A., Luxembourg . . . . .	11999
Cash Invest, Sicav, Luxembourg . . . . .	11979	Matisse International S.A., Luxembourg . . . . .	11980
Cassandra S.A., Luxembourg . . . . .	11981	Matolux S.A., Luxembourg . . . . .	11990
Charo Holding S.A., Luxembourg . . . . .	11980	Merck-Finanz AG, Luxembourg . . . . .	11997
CHH Financière S.A., Luxembourg . . . . .	11990	Monapa Holding S.A., Luxembourg . . . . .	11988
Colupa S.A., Luxembourg . . . . .	12000	Montignac S.A., Luxembourg . . . . .	11982
Consortium Paneuropéen S.A.H., Luxembourg . . . . .	11997	N.K.S. Fortune S.A., Luxembourg . . . . .	11995
Consultants Pool Europe S.A., Luxembourg . . . . .	11994	Nopal Holding S.A., Luxembourg . . . . .	11988
Copain Holding S.A., Luxembourg . . . . .	11991	Nouvelle S.O.K.B. International S.A., Luxembourg . . . . .	11986
(COSOFIN) Compagnie de Soutiens Financiers S.A., Luxembourg . . . . .	11987	Optimetra S.A., Luxembourg . . . . .	11994
Dakumo S.A., Luxembourg . . . . .	11989	Partell Holding (Luxembourg) S.A., Luxembourg . . . . .	11983
Data Automation Luxembourg, S.à r.l., Luxembg . . . . .	11964	Perlmur S.A., Luxembourg . . . . .	11984
Donegal Investments S.A., Luxembourg . . . . .	11985	Pollone Holding S.A., Luxembourg . . . . .	11955
East Europe Investments S.A., Luxembourg . . . . .	11992	Pollux S.A., Luxembourg . . . . .	11991
Edfor International S.A., Luxembourg . . . . .	11984	Rancois Holding S.A., Luxembourg . . . . .	11997
Edition Technique, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	11956	Ratio Holdings Luxembourg S.A., Luxembourg . . . . .	11996
Electrofina S.A., Luxembourg . . . . .	11992	RITA, Réalisations et Investissements en Technologies Avancées S.A., Luxembourg . . . . .	11989
EL Holding S.A., Luxembourg . . . . .	11987	Romaver Company S.A., Luxembourg . . . . .	11998
EU Holding S.A., Luxembourg . . . . .	11993	Roscoff Holding S.A., Luxembourg . . . . .	11996
European Holidays S.A., Luxembourg . . . . .	11999	Scorenco S.A., Luxembourg . . . . .	11993
Eurotank, G.m.b.H., Ehnen . . . . .	11963	Service Developments Europe S.A.H., Luxembourg . . . . .	11996
Fica Holding S.A., Strassen . . . . .	12000	Socepal S.A., Luxembourg . . . . .	11995
Finance for Danish Industry Invest S.A., Luxembg . . . . .	11958	Société de Gestion du Rominvest International Fund S.A., Luxembourg . . . . .	11977
Financière Poincaré S.A., Luxembourg . . . . .	11993	Société de l'Hôtellerie Holding S.A., Luxembourg . . . . .	11990
Finaxia S.A., Luxembourg . . . . .	11992	Sofiter S.A., Luxembourg . . . . .	11979
Fin.-Ter. S.A., Luxembourg . . . . .	11990	Tartuffo International S.A., Luxembourg . . . . .	11986
Fintiles Investment S.A., Luxembourg . . . . .	11988	Teutonia Finance Luxembourg S.A., Luxembourg . . . . .	11994
Fraser Holding S.A., Luxembourg . . . . .	11988	Tourtour S.A., Luxembourg . . . . .	11982
Gardenia Holding S.A., Luxembourg . . . . .	11985	Traxima International S.A., Luxembourg . . . . .	11995
Genoul S.A., Luxembourg . . . . .	11994	TRINCO, Transcontinental Investment Corporation S.A., Luxembourg . . . . .	11995
Global Chocolates S.A., Luxembourg . . . . .	11987	Ukasse Holding S.A., Luxembourg . . . . .	11991
Global Interim S.A., Luxembourg . . . . .	11965	United Company of European Investment S.A., Luxembg . . . . .	11998
Granimar AG, Luxembourg . . . . .	11992	Universal Group for Industry and Finance S.A., Luxembourg . . . . .	11981
Hachem Invest S.A.H., Luxembourg . . . . .	11998	Valamoun S.A., Luxembourg . . . . .	11983
Hipergest Holding S.A., Luxembourg . . . . .	11997	Vialarda International S.A., Luxembourg . . . . .	11954
Holding Papermill International S.A., Luxembourg . . . . .	11978	Waterford Investments S.A., Luxembourg . . . . .	11978
H.V.H. Finance S.A., Luxembourg . . . . .	11996		
Ideogramme Investments S.A., Luxembourg . . . . .	11982		
IMR International S.A., Luxembourg . . . . .	11986		
Intercontinental Group for Commerce, Industry and Finance S.A.H., Luxembourg . . . . .	11982		

**VIALARDA INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**  
Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 48.676.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-huit, le vingt-cinq mars.

Par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg-Ville, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire de la société anonyme luxembourgeoise, dénommée VIALARDA INTERNATIONAL S.A., ayant son siège social à Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous la section B et le numéro 48.676.

Ladite société a été constituée suivant acte reçu par le notaire Marc Elter, alors notaire de résidence à Luxembourg, le 9 septembre 1994, publié au Mémorial C numéro 521 du 13 décembre 1994.

Les statuts de la société ont été modifiés à plusieurs reprises et pour la dernière fois en vertu d'un acte reçu par le prédit notaire Marc Elter en date du 21 juillet 1995, publié au Mémorial C numéro 521 du 13 décembre 1994.

Les statuts de la société ont été modifiés à plusieurs reprises et pour la dernière fois en vertu d'un acte reçu par le prédit notaire Marc Elter en date du 21 juillet 1995, publié au Mémorial C numéro 563 du 4 novembre 1995.

Ladite société a un capital social actuel de vingt milliards deux cent trente millions de lires italiennes (20.230.000.000,- ITL), représenté par vingt mille deux cent trente (20.230) actions d'une valeur nominale de un million de lires italiennes (1.000.000,- ITL), chacune, entièrement souscrites et libérées.

L'assemblée est présidée par M. Claudio Bacceli, conseiller, demeurant à Luxembourg.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire M. Luca Schinelli, employé privé, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée désigne comme scrutateur Mme Emanuela Brero, chef de service, demeurant à Luxembourg.

Les actionnaires présents ou représentés à l'assemblée et le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer. Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les parties et le notaire instrumentant, demeurera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Resteront pareillement annexées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées ne varietur par les parties et le notaire instrumentant.

Ensuite Monsieur le Président déclare et prie le notaire d'acter:

I. - Que les vingt mille deux cent trente (20.230) actions représentatives de l'intégralité du capital social sont dûment représentées à la présente assemblée qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer et décider valablement sur les différents points portés à l'ordre du jour, sans convocation préalable.

II. - Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

*Ordre du jour:*

1. - Réduction du capital social souscrit de vingt milliards de lires italiennes (20.000.000.000,- ITL), en vue de ramener le capital social souscrit actuel de vingt milliards deux cent trente millions de lires italiennes (20.230.000.000,- ITL), à deux cent trente millions de lires italiennes (230.000.000,- ITL), par le remboursement aux actionnaires d'un montant de un million de lires italiennes (1.000.000,- ITL) par action, et annulation des actions portant les numéros 231 à 20.230.

2. - Modification subséquente du premier alinéa de l'article 5 des statuts qui aura dorénavant la teneur suivante:

«Le capital souscrit est fixé à deux cent trente millions de lires italiennes (230.000.000,- ITL), représenté par deux cent trente (230) actions d'une valeur nominale de un million de lires italiennes (1.000.000,- ITL), chacune, entièrement souscrites et libérées.»

3. - Divers.

L'assemblée, après s'être reconnue régulièrement constituée, a approuvé l'exposé de Monsieur le Président et a abordé l'ordre du jour.

Après délibération, l'assemblée a pris à l'unanimité et par vote séparé, les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée des actionnaires, de l'unanimité de tous les actionnaires représentant la totalité du capital social, décide de réduire le capital social souscrit de vingt milliards de lires italiennes (20.000.000.000,- ITL), en vue de ramener le capital social souscrit actuel de vingt milliards deux cent trente millions de lires italiennes (20.230.000.000,- ITL), à deux cent trente millions de lires italiennes (230.000.000,- ITL), par le remboursement aux actionnaires d'un montant de un million de lires italiennes (1.000.000,- ITL) par action, et annulation des actions portant les numéros 231 à 20.230.

Un remboursement ne pourra intervenir qu'en observant les prescriptions de l'article 69, 3<sup>ème</sup> alinéa de la loi sur les sociétés.

*Deuxième résolution*

A la suite de la résolution qui précède, pouvoir est donné au conseil d'administration en vue de fixer les modalités d'annulation des actions anciennes, et d'accomplir les autres actes en vue de la réalisation de la décision qui précède.

*Troisième résolution*

Suite aux résolutions précédentes, l'assemblée générale décide de modifier le premier alinéa de l'article 5 des statuts afin de lui donner la teneur suivante:

«Le capital souscrit est fixé à deux cent trente millions de liras italiennes (230.000.000,- ITL), représenté par deux cent trente (230) actions d'une valeur nominale de un million de liras italiennes (1.000.000,- ITL), chacune, entièrement souscrites et libérées.»

*Clôture*

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Président prononce la clôture de l'assemblée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le présent acte ayant été lu et traduit en une langue connue des comparants, tous connus du notaire par noms, prénoms, états et demeures, lesdits comparants ont signé avec nous, notaire, le présent acte.

Signé: C. Bacceli, L. Schinelli, E. Brero, J. Delvaux.

Enregistré à Luxembourg, le 26 mars 1998, vol. 106S, fol. 64, case 12. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur* (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée, sur papier libre, à la demande de la société prénommée, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> avril 1998.

J. Delvaux.

(14003/208/83) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> avril 1998.

**POLLONE HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 48.672.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-huit, le vingt-cinq mars.

Par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg-Ville, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire de la société anonyme luxembourgeoise, dénommée POLLONE HOLDING S.A., ayant son siège social à Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous la section B et le numéro 48.672.

Ladite société a été constituée suivant acte reçu par le notaire Marc Elter, alors notaire de résidence à Luxembourg, le 21 septembre 1994, publié au Mémorial C numéro 521 du 13 décembre 1994.

Les statuts de la société ont été modifiés en vertu d'un acte reçu par le prédit notaire Marc Elter en date du 19 octobre 1994, publié au Mémorial C numéro 23 du 16 janvier 1995.

Ladite société a un capital social actuel de vingt milliards deux cent quatre-vingts millions de liras italiennes (20.280.000.000,- ITL), représenté par vingt mille deux cent quatre-vingts (20.280) actions d'une valeur nominale de un million de liras italiennes (1.000.000,- ITL), chacune, entièrement souscrites et libérées.

L'assemblée est présidée par M. Claudio Bacceli, conseiller, demeurant à Luxembourg.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire M. Luca Schinelli, employé privé, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée désigne comme scrutateur Mme Emanuela Brero, chef de service, demeurant à Luxembourg.

Les actionnaires présents ou représentés à l'assemblée et le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer. Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les parties et le notaire instrumentant, demeurera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Resteront pareillement annexées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées ne varietur par les parties et le notaire instrumentant.

Ensuite Monsieur le Président déclare et prie le notaire d'acter:

I. - Que les vingt mille deux cent quatre-vingts (20.280) actions représentatives de l'intégralité du capital social sont dûment représentées à la présente assemblée qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer et décider valablement sur les différents points portés à l'ordre du jour, sans convocation préalable.

II. - Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

*Ordre du jour:*

1. - Réduction du capital social souscrit de vingt milliards de liras italiennes (20.000.000.000,- ITL), en vue de ramener le capital social souscrit actuel de vingt milliards deux cent quatre-vingts millions de liras italiennes (20.280.000.000,- ITL), à deux cent quatre-vingts millions de liras italiennes (280.000.000,- ITL), par le remboursement aux actionnaires d'un montant de un million de liras italiennes (1.000.000,- ITL) par action, et annulation des actions portant les numéros 281 à 20.280.

2. - Modification subséquente du premier alinéa de l'article 5 des statuts qui aura dorénavant la teneur suivante:

«Le capital souscrit est fixé à deux cent quatre-vingts millions de liras italiennes (280.000.000,- ITL), représenté par deux cent quatre-vingts (280) actions d'une valeur nominale de un million de liras italiennes (1.000.000,- ITL), chacune, entièrement souscrites et libérées.»

3. - Divers.

L'assemblée, après s'être reconnue régulièrement constituée, a approuvé l'exposé de Monsieur le Président et a abordé l'ordre du jour.

Après délibération, l'assemblée a pris à l'unanimité et par vote séparé, les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée des actionnaires, de l'unanimité de tous les actionnaires représentant la totalité du capital social, décide de réduire le capital social souscrit de vingt milliards de lires italiennes (20.000.000.000,- ITL), en vue de ramener le capital social souscrit actuel de vingt milliards deux cent quatre-vingts millions de lires italiennes (20.280.000.000,- ITL), à deux cent quatre-vingts millions de lires italiennes (280.000.000,- ITL), par le remboursement aux actionnaires d'un montant de un million de lires italiennes (1.000.000,- ITL) par action, et annulation des actions portant les numéros 281 à 20.280.

Un remboursement ne pourra intervenir qu'en observant les prescriptions de l'article 69, 3<sup>ème</sup> alinéa de la loi sur les sociétés.

*Deuxième résolution*

A la suite de la résolution qui précède, pouvoir est donné au conseil d'administration en vue de fixer les modalités d'annulation des actions anciennes, et d'accomplir les autres actes en vue de la réalisation de la décision qui précède.

*Troisième résolution*

Suite aux résolutions précédentes, l'assemblée générale décide de modifier le premier alinéa de l'article 5 des statuts afin de lui donner la teneur suivante:

«Le capital souscrit est fixé à deux cent quatre-vingts millions de lires italiennes (280.000.000,- ITL), représenté par deux cent quatre-vingts (280) actions d'une valeur nominale de un million de lires italiennes (1.000.000,- ITL), chacune, entièrement souscrites et libérées.»

*Clôture*

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Président prononce la clôture de l'assemblée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le présent acte ayant été lu et traduit en une langue connue des comparants, tous connus du notaire par noms, prénoms, états et demeures, lesdits comparants ont signé avec nous, notaire, le présent acte.

Signé: C. Bacceli, L. Schinelli, E. Brero, J. Delvaux.

Enregistré à Luxembourg, le 26 mars 1998, vol. 106S, fol. 64, case 11. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

Pour copie conforme, délivrée, sur papier libre, à la demande de la société prénommée, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> avril 1998.

J. Delvaux.

(13953/208/81) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> avril 1998.

**EDITION TECHNIQUE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: Luxembourg, 26, boulevard Royal.

**STATUTS**

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-sept, le dix-neuf (19) décembre.

Par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

La société de droit luxembourgeois dénommée EDITEUROP S.A., avec siège social à Luxembourg, 26, boulevard Royal,

ici représenté, conformément aux dispositions de l'article 14 des statuts, par deux de ses administrateurs actuellement en fonction, savoir:

1) M. Giovanni Vittore, administrateur de sociétés, demeurant à Senningerberg,

2) M. Benoît Sirot, administrateur de sociétés, demeurant à Luxembourg.

Lesquels comparants, ès qualité qu'ils agissent, ont déclaré constituer par les présentes une société à responsabilité limitée, régie par la loi afférente et par les présents statuts et affecter les biens dont question ci-après, à l'exercice de l'activité plus amplement décrite à l'article 3 des statuts de la société décrite ci-après.

**Art. 1<sup>er</sup>.** La société prend la dénomination de EDITION TECHNIQUE, S.à r.l.

**Art. 2.** Le siège social est fixé à Luxembourg.

**Art. 3.** La société peut effectuer toutes opérations au domaine de l'édition d'ouvrages, livres, revues, journaux, bulletins à caractère littéraire, artistique, technique, scientifique, juridique ou dans tout domaine ayant trait à l'édition pris dans son sens le plus large, directement ou indirectement.

En outre, elle pourra prendre toute participation sous quelque forme que ce soit dans toutes entreprises luxembourgeoises ou étrangères, opérant dans le domaine de l'édition d'ouvrages, livres, revues, journaux, bulletins à caractère littéraire, artistique, technique, scientifique, juridique, ou dans tout domaine ayant trait à l'édition pris dans son sens le plus large, l'acquisition de tous titres et droits, par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière et entre autres l'acquisition de brevets et licences, leur gestion et leur mise en valeur, ainsi que toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à son objet, en empruntant notamment avec ou sans garantie et en toutes monnaies et en accordant des prêts ou garanties à des sociétés dans lesquelles elle aura pris des intérêts.

**Art. 4.** La société est constituée pour une durée illimitée.

**Art. 5.** Le capital social est fixé à la somme de trente millions de liras italiennes (ITL 30.000.000,-), divisé en trente (30) parts sociales d'un million de liras italiennes (ITL 1.000.000,-) chacune entièrement libérée.

**Art. 6.** Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

Elles ne peuvent être cédées à des non-associés qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

Elles ne peuvent être transmises pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'agrément donné en assemblée générale des autres associés représentant au moins trois quarts des parts sociales restantes.

**Art. 7.** Au cas où la société ne devait avoir qu'un seul associé, les décisions sont prises par l'associé unique et sont retenues par écrit ou inscrites sur un procès-verbal.

**Art. 8.** La société est administrée et gérée par un ou plusieurs gérants, associé(s) ou non, nommé(s) par l'assemblée des associés, statuant à la majorité simple des parts sociales.

Le gérant unique peut accomplir tous les actes d'administration et de disposition nécessaires ou utiles à l'accomplissement de l'objet social sauf ceux que la loi réserve à la décision des associés.

En cas de nomination de plusieurs gérants, leur signature conjointe est exigée pour engager valablement la société.

Le mandat du ou des gérants peut être conféré pour une durée limitée ou illimitée.

Le ou les gérants ne contractent, en raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relative aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la société. Simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

**Art. 9.** La société n'est pas dissoute par le décès, la faillite ou la déconfiture de l'associé unique ou d'un des associés. En cas de décès d'un associé, la société continue entre les héritiers de l'associé unique décédé ou entre les associés survivants et les héritiers de l'associé décédé. La société ne reconnaît cependant qu'un seul propriétaire par part sociale et les héritiers devront désigner l'un d'eux pour les représenter au regard de la société. Toutefois, si un seul des héritiers est déjà associé personnellement, il est de plein droit ce mandataire.

Les héritiers et créanciers ne peuvent, sous quelque prétexte que ce soit, requérir l'apposition de scellés sur les biens et documents de la société, ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration; ils doivent pour l'exercice de leurs droits se rapporter aux inventaires sociaux et aux décisions des associés.

**Art. 10.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

**Art. 11.** La société sera dissoute conformément aux dispositions légales.

**Art. 12.** Les décisions non modificatives des statuts ne sont valablement prises que si elles sont adoptées par des associés représentant plus de la moitié des parts sociales. Si, par suite d'absence ou d'abstention d'associés, ce chiffre n'est pas atteint à la première réunion ou consultation par écrit, les associés sont convoqués ou consultés une seconde fois, par lettre recommandée et les décisions sont prises à la majorité des votes émis, quelle que soit la portion du capital représenté mais à la condition expresse de ne porter que sur les questions ayant fait l'objet de la première consultation.

Les associés ne peuvent, si ce n'est, à l'unanimité, changer la nationalité de la société. Toutes autres modifications statutaires sont décidées à la majorité des associés représentant les trois quarts du capital social. Toutefois, dans aucun cas, la majorité ne peut obliger un des associés à augmenter sa part sociale.

Lorsque la société n'a qu'un seul associé les pouvoirs attribués à l'assemblée générale des associés sont attribués à l'actionnaire unique et les décisions de l'associé unique sont prises dans les formes prévues à l'article 7.

**Art. 13.** Pour tous les points qui ne sont pas réglementés par les statuts, les associés se soumettent à la législation en vigueur.

#### *Disposition transitoire*

Le premier exercice commence le jour des présentes et finira le 31 décembre 1998.

#### *Souscription*

L'intégralité des parts sociales a été souscrite comme suit:

La société EDITEUROPE S.A., préqualifiée . . . . . 30 parts sociales

#### *Libération*

Toutes les parts sociales ont été intégralement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de trente millions de liras italiennes (30.000.000,- ITL) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentaire.

#### *Estimation des frais*

Le montant des frais, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont assumés par elle en raison de sa constitution s'élève approximativement à la somme de 60.000,- LUF.

Pour les besoins de l'enregistrement, le capital social est évalué à 1.250.000,- LUF.

#### *Assemblée générale extraordinaire*

Ensuite les comparants, associés représentant l'intégralité du capital social, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire, à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués, et ont pris les résolutions suivantes, à l'unanimité des voix:

1) La société est gérée par un (1) gérant.

2) Est nommé gérant de la société pour une durée indéterminée avec les pouvoirs énumérés à l'article 8 des présents statuts:

Monsieur Lelio Cursio, avocat, demeurant à Rome, Viale Parioli.



3) La société a son siège à Luxembourg, 26, boulevard Royal.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire a attiré l'attention du comparant sur le fait que la société devra obtenir une autorisation administrative à faire le commerce par rapport à l'objet tel que libellé à l'article 3 des statuts, ce que le comparant reconnu expressément.

Et après lecture faite et interprétation donnée en une langue d'eux connue aux comparants, connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, les comparants ont signés avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: G. Vittore, B. Sirot, J. Delvaux.

Enregistré à Luxembourg, le 24 décembre 1997, vol. 104S, fol. 87, case 9. – Reçu 6.308 francs.

*Le Receveur (signé):* J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée sur papier libre, à la demande de la société prénommée, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 janvier 1998.

J. Delvaux.

(02719/208/112) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 1998.

### **FINANCE FOR DANISH INDUSTRY INVEST S.A., Société Anonyme.**

Registered office: L-2220 Luxembourg, 672, rue de Neudorf.

#### STATUTES

In the year one thousand nine hundred and ninety-seven, on the twenty-third of December, before Us, Maître Léon Thomas, known as Tom Metzler, notary residing in Luxembourg-Bonnevoie, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

1) FINANCE FOR DANISH INDUSTRY A/S, a company organised and existing under the laws of Denmark, with registered office in DK-2000 Frederiksberg, La Cours Vej 7, duly represented by Maître Albert Wildgen, lawyer, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given on December 18th, 1997.

2) FINANCE FOR DANISH INDUSTRY INTERNATIONAL S.A., a company organised and existing under the laws of Luxembourg, with registered office in L-2220 Luxembourg, 672, rue de Neudorf, duly represented by Maître Valérie Mahak, lawyer, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given on December 19th, 1997.

The said proxies signed ne varietur by the appearing persons, acting in the hereabove stated capacities, and the undersigned notary will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing parties, in the capacity in which they act, have requested the notary to state as follows the articles of incorporation of a corporation, which they form between themselves:

**Art. 1.** There is hereby established among the subscribers and all those who may become owners of the shares hereafter issued, a corporation in the form of a société anonyme, under the name of FINANCE FOR DANISH INDUSTRY INVEST S.A.

The corporation is established for an undetermined period.

The registered office of the corporation is established in Luxembourg-City.

Branches or other offices may be established either in Luxembourg or abroad by resolution of the board of directors.

**Art. 2.** The object of the corporation is the holding of participations, in any form whatsoever, in Luxembourg companies and foreign companies, the acquisition by purchase, subscription, or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of stock, bonds, debentures, notes and other securities of any kind, and the ownership, administration, development and management of its portfolio.

The corporation may participate in the establishment and development of any financial, industrial or commercial enterprises in Luxembourg and abroad and may render them every assistance whether by way of loans, guarantees or otherwise.

Furthermore the object of the corporation is the acquisition, the sale and the management of real estates.

The corporation may borrow in any form and proceed to the issuance of bonds and debentures.

In general, it may take any controlling and supervisory measures and carry out any operation that it may deem useful in the accomplishment and development of its purposes.

**Art. 3.** The company subscribed capital is set at one million two hundred and fifty thousand Luxembourg Francs (LUF 1,250,000. -), represented by twelve thousand five hundred (12,500) shares with a par value of one hundred Luxembourg Francs (LUF 100.-) each, which have been entirely paid in.

The subscribed capital of the company may be increased or reduced by a resolution of the shareholders adopted in the manner required for amendment of these articles of incorporation.

The corporation may, to extent and under terms permitted by law redeem its own shares.

**Art. 4.** The shares of the corporation are in registered form.

The corporation will recognise only one holder per share; in case a share is held by more than one person, the corporation has the right to suspend the exercise of all rights attached to that share until one person has been appointed as the sole owner in relation to the corporation.

**Art. 5.** Any regularly constituted meeting of shareholders of the corporation shall represent the entire body of shareholders of the corporation. It shall have the broadest powers to order, carry out or ratify all acts relating to the operations of the corporation.

**Art. 6.** The annual general meeting of shareholders shall be held in Luxembourg at the registered office of the corporation, or at such other place in Luxembourg-City as may be specified in the notice of meeting on the last Monday of February of each year, at twelve (12.00) a.m. and for the first time in nineteen hundred and ninety nine.

If such day is a legal holiday, the annual general meeting shall be held on the next following business day.

Except as otherwise required by law, resolutions at a meeting of shareholders duly convened will be passed by a simple majority of those present and voting.

If all of the shareholders are present or represented at a meeting of shareholders, and if they state that they have been informed of the agenda of the meeting, the meeting may be held without prior notice or publication.

**Art. 7.** The corporation shall be managed by a board of directors composed of at least three members who need not to be shareholders of the corporation.

The directors shall be elected by the general meeting for the period until the following ordinary general meeting. Any director so elected may be removed at any general meeting.

**Art. 8.** The board of directors shall choose from among its members a chairman, and may choose from among its members a vice-chairman. It may also choose a secretary, who needs not to be a director, who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the board of directors and of the shareholders.

The board of directors shall meet upon call by the chairman, or two directors, at the place indicated in the notice of meeting.

Any director may act at any meeting of the board of directors by appointing in writing or by cable, telegram, telex or telefax another director as his proxy. One member of the board may represent several of his colleagues.

The board of directors can deliberate or act validly only if at least a majority of the directors is present or represented at a meeting of the board of directors. Decisions shall be taken by a majority of votes of the directors present or represented at such meeting.

Resolutions in writing approved and signed by all directors shall have the same effect as resolutions voted at the directors' meetings.

**Art. 9.** The board of directors is vested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition in the corporation's interests. All powers not expressly reserved by law to the general meeting of shareholders fall within the competence of the board of directors.

The board of directors may delegate its powers to conduct the daily management and affairs of the corporation and the representation of the corporation for such management and affairs, with prior consent of the general meeting of shareholders, to any member or members of the board or to any committee (the members of which need not to be directors) deliberating under such terms and with such powers as the board shall determine. It may also confer all powers and special mandates to any persons who need not to be directors, appoint and dismiss all officers and employees, and fix their emoluments.

**Art. 10.** The corporation will be bound by the signature of at least two directors or by the double signature of those persons to whom such signatory power shall be delegated by the board of directors.

**Art. 11.** The operations of the corporation shall be supervised by one or several statutory auditors, which may be shareholders or not.

The general meeting of shareholders shall appoint the statutory auditors for a term of office until the following general meeting, and shall determine their number and remuneration.

**Art. 12.** The accounting year of the corporation shall begin on January first of each year and shall terminate on December thirty-first, with the exception of the first accounting year, which shall begin on the date of the formation of the corporation and shall terminate on December thirty-first, nineteen hundred and ninety-eight.

**Art. 13.** The general meeting of shareholders, upon recommendation of the board of directors, will determine how the annual net profits will be disposed of.

In the event of partially paid-in shares, dividends will be payable in proportion to the paid-in amount of such shares.

Interim dividends may be distributed by observing the terms and conditions foreseen by law.

**Art. 14.** In the event of dissolution of the corporation, liquidation shall be carried out by one or several liquidators (who may be physical persons or legal entities) appointed by the meeting of shareholders effecting such dissolution and which shall determine their powers and their compensation.

**Art. 15.** All matters not governed by these articles of incorporation shall be determined in accordance with the law of August tenth, nineteen hundred and fifteen on commercial companies and amendments thereto.

*Subscription and payment*

The subscribers have subscribed and have paid in cash the amounts as mentioned hereafter:

<i>Shareholder</i>	<i>Amount subscribed to and Paid up in LUF</i>	<i>Number of shares</i>
1) The company FINANCE FOR DANISH INDUSTRY A/S, prenamed . . . . .	1,249,900.-	12,499
2) The company FINANCE FOR DANISH INDUSTRY INTERNATIONAL S.A., prenamed . . . . .	100.-	1
Total: . . . . .	1,250,000.-	12,500

Proof of such payments has been given to the undersigned notary so that the amount of one million two hundred and fifty thousand Luxembourg Francs (LUF 1,250,000.-) is as of now available to the corporation.

*Declaration*

The undersigned notary herewith declares having verified the existence of the conditions enumerated in article 26 of the law of August 10th, 1915, on commercial companies and expressly states that they have been fulfilled.

*Expenses*

The expenses, costs, remuneration or charges in any form whatsoever which shall be borne by the company as a result of its formation are estimated at approximately seventy thousand Luxembourg Francs (LUF 70,000.-).

*Extraordinary general meeting of shareholders*

The above named persons, representing the entire subscribed capital and considering themselves as fully convened, have immediately proceeded to an extraordinary general meeting.

Having first verified that it was regularly constituted, they have passed the following resolutions by unanimous vote.

1. The number of directors is fixed at five and the number of statutory auditors at one.
2. The following persons are appointed directors:
  - a) Maître Albert Wildgen, prenamed, chairman;
  - b) Mr Niels Larsen, director, residing in Virum (Denmark);
  - c) Mr Benny Hofmann, director, residing in Hellerup (Denmark);
  - d) Mr Wim Van Mulders, director, residing in Luxembourg;
  - e) Mr Jean-Paul Reiland, director, residing in Bissen.
3. Has been appointed statutory auditor: DELOITTE & TOUCHE, with registered office in L-8009 Strassen, Luxembourg.
4. The registered office of the corporation is at L-2220 Luxembourg, 672, rue de Neudorf.
5. The term of office of the directors and of the statutory auditor shall end at the next ordinary general meeting of the company.
6. The board of directors is allowed to delegate the daily management of the affairs of the company and the representation of the company in connection therewith to one member of the board of directors.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that at the request of the above appearing parties, the present deed is worded in English followed by a French version. At the request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg-Bonnevoie in the office of the undersigned notary on the day named at the beginning of this document.

The document having been read in the language of the persons appearing, known to the notary by their surnames, christian names, civil status and residences, the said persons appearing signed together with the notary the present deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-sept, le vingt-trois décembre.

Par-devant Maître Léon Thomas, dit Tom Metzler, notaire de résidence à Luxembourg-Bonnevoie, Grand-Duché de Luxembourg.

Ont comparu:

1) La société FINANCE FOR DANISH INDUSTRY A/S, une société de droit danois, établie et ayant son siège social à DK-2000 Frederiksberg, La Cours Vej 7, dûment représentée par Maître Albert Wildgen, avocat, demeurant à Luxembourg, spécialement mandaté à cet effet par une procuration datée du 18 décembre 1997.

2) La société anonyme FINANCE FOR DANISH INDUSTRY INTERNATIONAL S.A., une société de droit luxembourgeois, établie et ayant son siège social à Luxembourg, 672, rue de Neudorf, ici représentée par Maître Valérie Mahak, avocat, demeurant à Luxembourg, spécialement mandatée à cet effet par une procuration datée du 19 décembre 1997.

Les procurations, signées ne varietur par les comparants, agissant ès-dites qualités, et le notaire instrumentant, resteront annexées aux présentes avec lesquelles elles seront soumises à la formalité de l'enregistrement.

Lesquels comparants, ès qualités qu'ils agissent, ont requis le notaire instrumentant d'arrêter comme suit les statuts d'une société anonyme qu'ils forment entre eux:

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est constitué par la présente entre les souscripteurs et tous ceux qui pourront devenir propriétaires d'actions par après, une société sous la forme d'une société anonyme portant la dénomination de FINANCE FOR DANISH INDUSTRY INVEST S.A.

La société est constituée pour une durée illimitée.

Le siège social de la société est établi à Luxembourg-Ville.

Il peut être créé, par simple décision du conseil d'administration, des succursales ou bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

**Art. 2.** La société a pour objet toutes prises de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères, l'acquisition par l'achat, la souscription, ou par toute autre manière ainsi que le transfert par vente, échange ou par toute autre manière, d'actions, d'obligations et tous autres titres de quelque nature, et la propriété, l'administration, le développement et la surveillance de son portefeuille.



La société peut participer à l'établissement et au développement de toute entreprise financière, industrielle ou commerciale à Luxembourg ou à l'étranger et peut lui prêter toute sorte d'assistance par la voie de prêts, garanties ou d'une autre manière.

Par ailleurs, la société a pour objet l'acquisition, la vente et la gestion d'immeubles.

La société est autorisée à contracter des emprunts de toute sorte et peut également procéder à l'émission d'obligations ou de reconnaissances de dettes.

D'une manière générale, la société est autorisée à prendre toute mesure de contrôle et de surveillance et exécuter toute opération qui pourrait être dans l'intérêt de l'accomplissement de son objet social.

**Art. 3.** Le capital social souscrit est fixé à un million deux cent cinquante mille francs luxembourgeois (LUF 1.250.000,-), représenté par douze mille cinq cents (12.500) actions d'une valeur nominale de cent francs luxembourgeois (LUF 100,-) chacune, intégralement libérées.

Le capital souscrit de la société peut être augmenté ou diminué par une décision prise en assemblée générale aux conditions et majorités requises pour les modifications statutaires.

La société est autorisée, dans les termes et conditions de la loi, de racheter ses propres actions.

**Art. 4.** Les actions de la société sont nominatives.

La société reconnaît une seule personne par action; si une action est détenue par plus d'une personne, la société a le droit de suspendre l'exercice de tous les droits attachés à cette action aussi longtemps qu'une personne n'a été désignée comme étant le seul propriétaire dans les relations avec la société.

**Art. 5.** Toute assemblée générale des actionnaires de la société représente l'entière responsabilité des actionnaires de la société. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour exécuter ou ratifier tous actes relatifs aux opérations de la société.

**Art. 6.** L'assemblée générale ordinaire de la société sera tenue à Luxembourg au siège social de la société, ou à tout autre endroit de la Ville de Luxembourg comme il a pu être indiqué dans la convocation, chaque année le dernier lundi du mois de février à midi (12.00) heures et pour la première fois en mil neuf cent quatre-vingt-dix-neuf.

Si ce jour est un jour férié, l'assemblée générale aura lieu le prochain jour ouvrable.

Sauf stipulation contraire contenue dans la loi, les décisions de l'assemblée générale dûment convoquée seront prises à la simple majorité des présents et votants.

Si tous les actionnaires sont présents ou représentés l'assemblée générale peut être tenue sans convocation ou publication préalable si l'assemblée constate qu'elle a bien été informée de l'ordre du jour de l'assemblée.

**Art. 7.** La société est administrée par un conseil d'administration composé de trois membres au moins qui n'ont pas besoin d'être actionnaires de la société.

Les membres du conseil d'administration seront élus par l'assemblée générale pour une durée prenant fin à l'assemblée générale ordinaire suivante. Tout administrateur peut être révoqué par l'assemblée générale.

**Art. 8.** Le conseil d'administration choisira parmi ses membres un président et est autorisé à choisir parmi ses membres un vice-président. Le conseil d'administration peut également choisir un secrétaire qui n'a pas besoin d'être administrateur et qui sera responsable de tenir les procès-verbaux des réunions du conseil d'administration et des assemblées générales des actionnaires.

Le conseil d'administration se réunit sur convocation du président ou de deux administrateurs au lieu indiqué dans la convocation.

Tout administrateur peut désigner un autre administrateur comme mandataire qui agira à sa place à toute réunion du conseil d'administration. Cette procuration peut être écrite par télégramme, télex ou télécopie. Un administrateur peut représenter plusieurs de ses collègues.

Le conseil d'administration peut délibérer et prendre valablement des décisions à la condition qu'au moins la majorité des administrateurs soit présente ou représentée à la réunion. Les décisions seront à prendre à la majorité des voix des administrateurs présents ou représentés à la réunion.

Des décisions prises par écrit approuvées et signées par tous les membres du conseil d'administration auront le même effet que des décisions votées lors d'une réunion du conseil d'administration.

**Art. 9.** Le conseil d'administration a les pouvoirs les plus larges pour accomplir tous actes d'administration et de disposition qui sont dans l'intérêt de la société. Tous les pouvoirs non expressément réservés par la loi à l'assemblée générale des actionnaires sont de la compétence du conseil d'administration.

Le conseil d'administration est autorisé à déléguer ses pouvoirs pour la gestion journalière de la société et la représentation de la société pour ses affaires, avec le consentement préalable de l'assemblée générale des actionnaires, à tout membre du conseil d'administration ou à tout comité (dont les membres n'ont pas besoin d'être administrateurs), aux conditions et avec les pouvoirs à fixer par le conseil d'administration. Le conseil d'administration peut également conférer tous pouvoirs et tout mandat spécial à toute personne qui n'a pas besoin d'être administrateur, engager ou révoquer tous mandataires et employés et fixer leur rémunération.

**Art. 10.** La société sera valablement engagée par la signature d'au moins deux administrateurs ou par la double signature des personnes auxquelles un pareil pouvoir de signature aura été délégué par le conseil d'administration.

**Art. 11.** Les opérations de la société seront surveillées par un ou plusieurs commissaires aux comptes qui peuvent être actionnaires ou non.

L'assemblée générale des actionnaires procédera à la nomination des commissaires pour une durée d'un an jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire, déterminera leur nombre et leur rémunération.

**Art. 12.** L'année sociale de la société commence le premier janvier de chaque année et se terminera le trente et un décembre avec l'exception que la première année sociale commencera le jour de la constitution pour se terminer le trente et un décembre mil neuf cent quatre-vingt-dix-huit.

**Art. 13.** Sur recommandation du conseil d'administration, l'assemblée générale des actionnaires déterminera l'affectation du profit annuel net.

Dans l'hypothèse où des actions sont partiellement libérées, les dividendes seront payés au prorata du montant libéré de ces actions.

Des acomptes sur dividendes peuvent être distribués en observant les termes et conditions de la loi.

**Art. 14.** En cas de dissolution de la société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs (qui peuvent être des personnes physiques ou des personnes morales) nommés par assemblée générale des actionnaires décidant de la dissolution et fixant les pouvoirs et la rémunération des liquidateurs.

**Art. 15.** Tous ce qui n'est pas expressément réglementé par les présents statuts sera déterminé en concordance avec la loi du dix août mil neuf cent quinze concernant les sociétés commerciales telle qu'elle a été modifiée.

#### *Souscription et libération*

Les souscripteurs ont souscrit et ont libéré en espèces les montants ci-après indiqués:

<i>Actionnaire</i>	<i>Capital souscrit et libéré en LUF</i>	<i>Nombre d'actions</i>
1) La société FINANCE FOR DANISH INDUSTRY A/S, préqualifiée . . . . .	1.249.900,-	12.499
2) La société FINANCE FOR DANISH INDUSTRY INTERNATIONAL S.A., préqualifiée . . . . .	100,-	1
Total: . . . . .	1.250.000,-	12.500

La preuve de ces paiements a été rapportée au notaire instrumentant de sorte que la somme d'un million deux cent cinquante mille francs luxembourgeois (LUF 1.250.000,-) est dès à présent à la disposition de la société.

#### *Déclaration*

Le notaire instrumentant déclare par la présente avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et déclare expressément que ces conditions sont remplies.

#### *Frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit incombant à la société ou qui sont mis à sa charge en raison des présentes s'élève approximativement à la somme de soixante-dix mille francs luxembourgeois (LUF 70.000,-).

#### *Assemblée générale extraordinaire*

Les personnes préqualifiées représentant l'intégralité du capital social souscrit et se considérant comme dûment convoquées, se sont constituées en assemblée générale extraordinaire.

Après avoir constaté que l'assemblée a été régulièrement constituée, ils ont pris, à l'unanimité, les décisions suivantes:

1. Le nombre des administrateurs est fixé à cinq et le nombre des commissaires à un.
2. Les personnes suivantes ont été nommées administrateurs:
  - a) Maître Albert Wildgen, préqualifié, président;
  - b) Monsieur Niels Larsen, administrateur de sociétés, demeurant à Virum (Danemark);
  - c) Monsieur Benny Hofmann, administrateur de sociétés, demeurant à Hellerup (Danemark);
  - d) Monsieur Wim Van Mulders, administrateur de sociétés, demeurant à Luxembourg;
  - e) Monsieur Jean-Paul Reiland, administrateur de sociétés, demeurant à Bissen.
3. A été nommé commissaire aux comptes: DELOITTE & TOUCHE, avec siège social L-8009 Strassen, Luxembourg.
4. Le siège social de la société est fixé à L-2220 Luxembourg, 672, rue de Neudorf.
5. Les administrateurs et le commissaire aux comptes sont nommés pour une période expirant à la prochaine assemblée générale ordinaire de la société.
6. Le conseil d'administration est autorisé à déléguer la gestion journalière de la société ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne la gestion journalière à un de ses membres.

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise, déclare que sur la demande des comparants, le présent acte de société est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Il est spécifié à la requête des mêmes comparants qu'en cas de divergences avec la version française, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg-Bonnevoie en l'Etude, date qu'en tête des présentes.

Et lecture faite et interprétation de tout ce qui précède en langue d'eux connue, donnée aux comparants, connus du notaire instrumentant par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé le présent acte avec Nous, notaire.

Signé: A. Wildgen, V. Mahak, T. Metzler.

Enregistré à Luxembourg, le 24 décembre 1997, vol. 104S, fol. 70, case 11. – Reçu 12.500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

Pour copie conforme, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Bonnevoie, le 16 janvier 1998.

T. Metzler.

(02721/222/309) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 1998.

**EUROTANK, G.m.b.H., Gesellschaft mit beschränkter Haftung.**

Gesellschaftssitz: L-5488 Ehnen, 1, rue de Wormeldange-Haut.

## STATUTEN

Im Jahre eintausendneuhundertachtundneunzig, am sechsten Januar.

Vor dem unterschriebenen Notar Alphonse Lentz, im Amtssitze zu Remich.

Ist erschienen:

Die Gesellschaft deutschen Rechts mit beschränkter Haftung REEDEREI JAEGERS, G.m.b.H., mit Sitz in D-47198 Duisburg,

hier vertreten durch ihre beiden Geschäftsführer Herr Klaus Valentin, Kaufmann, wohnhaft zu D-47495 Rheinberg, Clevischestrasse 28 und Herr Dr. Gunther Jaegers, Diplom-Kaufmann, wohnhaft zu D-47661 Issum, An de Krütpasch, 16.

Dieser Komparsent ersucht den amtierenden Notar die Satzungen einer zu gründenden Ein-Personen-Gesellschaft mit beschränkter Haftung zu beurkunden wie folgt:

**Art. 1.** Es wird eine Ein-Personen-Gesellschaft mit beschränkter Haftung, welche den Bestimmungen des Gesetzes vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften unterworfen ist, einschliesslich den Änderungsgesetzen und insbesondere dem Gesetz vom 28. Dezember 1992 über die Ein-Personen-Gesellschaft mit beschränkter Haftung gegründet.

**Art. 2.** Gegenstand und Zweck der Gesellschaft ist die Durchführung und Vermittlung von Binnenschiffahrtstransporten, das Anmieten und Vermieten, Pachten und Verpachten von Schiffen.

Die Gesellschaft kann sich an Geschäften sowohl im In- als auch im Ausland beteiligen, die einen ähnlichen Zweck verfolgen; sie kann weiterhin sämtliche handelsübliche, industrielle und finanzielle Operationen vornehmen, welche direkt oder indirekt auf den Hauptzweck Bezug haben.

Die Gesellschaft kann Niederlassungen sowohl im In- als auch im Ausland eröffnen.

**Art. 3.** Die Gesellschaft trägt die Bezeichnung EUROTANK, G.m.b.H.

**Art. 4.** Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in Ehnen.

Der Firmensitz kann durch Beschluss der Geschäftsführung an jeden anderen Ort des Grossherzogtums Luxemburg verlegt werden.

**Art. 5.** Die Dauer der Gesellschaft ist unbestimmt.

**Art. 6.** Das Stammkapital der Gesellschaft beträgt fünfhunderttausend Luxemburger Franken (500.000,- LUF), eingeteilt in einhundert Geschäftsanteile (100) zu je fünftausend Luxemburger Franken (5.000,- LUF), welche durch die vorgenannte REEDEREI JAEGERS, G.m.b.H. übernommen werden.

Diese Anteile wurden vollständig und in bar eingezahlt, sodass die Summe von fünfhunderttausend Luxemburger Franken (500.000,- LUF) der Gesellschaft zur Verfügung steht, wie dies dem amtierenden Notar nachgewiesen wurde und von diesem ausdrücklich bestätigt wurde.

**Art. 7.** Tod, Verlust der Geschäftsfähigkeit des Gesellschafters lösen die Gesellschaft nicht auf.

**Art. 8.** Im Falle von mehreren Gesellschaftern sind die Anteile zwischen Gesellschaftern frei übertragbar.

**Art. 9.** Die Gesellschaft wird verwaltet durch einen oder mehrere Geschäftsführer welche von dem Gesellschafter berufen werden.

**Art. 10.** Im Falle wo die Gesellschaft nur einen einzigen Gesellschafter begreift, werden sämtliche Befugnisse die durch das Gesetz oder die gegenwärtigen Satzungen der Generalversammlung zugeteilt wurden, von demselben ausgeübt.

Die durch den einzigen Gesellschafter gefassten Beschlüsse werden in einem Protokoll eingetragen oder schriftlich festgehalten.

**Art. 11.** Das Gesellschaftsjahr beginnt am 1. Januar eines jeden Jahres und endigt am 31. Dezember.

Das erste Gesellschaftsjahr beginnt am heutigen Tage und endet am 31. Dezember 1998.

**Art. 12.** Über die Geschäfte der Gesellschaft wird nach handelsüblichem Brauch Buch geführt.

**Art. 13.** Vom Nettogewinn sind fünf Prozent (5%) für die Bildung der gesetzlichen Rücklage zu verwenden. Diese Verpflichtung ist wieder aufgehoben, wenn und solange die gesetzliche Rücklage zehn Prozent (10%) des im Artikel 6 gezeichneten Stammkapitals erreicht hat.

**Art. 14.** Im Falle der Auflösung der Gesellschaft, wird die Liquidation durch einen oder mehrere Liquidationsverwalter durchgeführt, welche nicht Gesellschafter zu sein brauchen.

Der Gesellschafter ernennt die Liquidationsverwalter und legt ihre Aufgaben, sowie ihre Vergütung fest.

**Art. 15.** Für alle Punkte die nicht in dieser Satzung festgelegt sind, verweisen die Gründer auf die gesetzlichen Bestimmungen.

Der amtierende Notar bescheinigt, dass die Bedingungen von Artikel 183 des Gesetzes vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften erfüllt sind.

## Kosten

Die der Gesellschaft aus Anlass ihrer Gründung anfallenden Kosten, Honorare und Auslagen werden auf fünfundzwanzigtausend (25.000,- LUF) Luxemburger Franken geschätzt.

*Generalversammlung*

Sodann fasste der alleinige Gesellschafter, welcher das gesamte Stammkapital vereinigt, folgende Beschlüsse:

1. Zu Geschäftsführer werden ernannt:

a) administrativer Geschäftsführer wird Herr Dr. Gunther Jaegers, vorgeannt;

b) technischer Geschäftsführer wird Herr Heinz Dieter Striepen, Schiffsführer, wohnhaft zu D-47661 Issum, 142, Rheurderstr.

2. Die Gesellschaft ist nach aussen durch die gemeinsame Unterschrift der beiden Geschäftsführer verpflichtet.

3. Die Anschrift der Gesellschaft lautet: L-5488 Ehnen, 1, rue de Wormeldange-Haut.

Worüber Urkunde, aufgenommen zu Remich, in der Amtsstube.

Und nach Vorlesung von allem Vorstehenden anden Erschienenen, dem Notar nach Namen, gebräuchlichem Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, hat derselbe gegenwärtige Urkunde mit dem Notar unterschrieben.

Signé: K. Valentin, Dr. G. Jaegers, A. Lentz.

Enregistré à Remich, le 9 janvier 1998, vol. 460, fol. 96, case 12. – Reçu 5.000 francs.

*Le Receveur (signé): Molling.*

Pour copie conforme, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Remich, le 13 janvier 1998.

A. Lentz.

(02720/221/83) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 1998.

**DATA AUTOMATION LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 41, boulevard Royal.

STATUTS

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-huit, le cinq janvier.

Par-devant Maître Georges d'Huart, notaire de résidence à Pétange.

Ont comparu:

1- Longree Daniel, né le 21 avril 1949 à B-Rocourt, chimiste, domicilié 34C Metzert à B-6717 Attert, marié avec De Sloovere Mireille sous le régime légal de la communauté réduite aux acquêts;

2- De Sloovere Mireille, née le 24 novembre 1948 à B-Wilrijk, employée, domiciliée 34C Metzert à B-6717 Attert, mariée avec Longree Daniel sous le régime légale de la communauté réduite aux acquêts.

Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentaire d'acter comme suit les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'ils déclarent constituer entre eux:

**Art. 1<sup>er</sup>.** La société prend la dénomination de DATA AUTOMATION LUXEMBOURG, S.à r.l.

**Art. 2.** Le siège social de la société est établi à Luxembourg.

Il pourra être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg par simple décision du ou des gérants.

**Art. 3.** La société a pour objet l'exploitation d'un commerce en gros et en détail de matériel informatique, notamment de périphériques d'ordinateurs et de logiciels.

La société pourra en outre faire toutes les opérations commerciales et financières qui se rattachent directement ou indirectement à son objet social ou qui peuvent favoriser l'extension ou le développement.

**Art. 4.** La société est constituée pour une durée indéterminée, avec début d'activité au 5 janvier 1998.

L'année sociale coïncide avec l'année civile.

**Art. 5.** Le capital social entièrement libéré est fixé à cinq cent mille (500.000,-) francs, divisé en cent parts sociales (100) de cinq mille (5.000,-) francs chacune.

*Souscription du capital*

Le capital social a été souscrit comme suit:

1- Longree Daniel . . . . .	60 parts
2- De Sloovere Mireille . . . . .	40 parts
Total: cent parts sociales . . . . .	100 parts

La somme de cinq cent mille (500.000,-) francs se trouve à la disposition de la société, ce que les associés reconnaissent mutuellement.

**Art. 6.** La société est gérée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, salariés ou gratuits sans limitation de durée. Les associés ainsi que le ou les gérants peuvent nommer d'un accord unanime un ou plusieurs mandataires spéciaux ou fondés de pouvoir, lesquels peuvent engager seul la société.

**Art. 7.** Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles sont indivisibles à l'égard de la société.

La cession de parts à des tierces personnes non associées nécessite l'accord unanime de tous les associés.

**Art. 8.** Les héritiers et créanciers d'un associé ne peuvent, sous quelque prétexte que ce soit, requérir l'apposition des scellés, ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration ou de sa gérance.

**Art. 9.** La dissolution de la société doit être décidée dans les formes et conditions de la loi. Après la dissolution, la liquidation en sera faite par le gérant.

**Art. 10.** Pour tout ce qui n'est pas prévu dans les présents statuts, les associés s'en réfèrent aux dispositions légales.

*Frais*

Les frais incombant à la société pour sa constitution sont estimés à trente mille francs.

*Réunion des associés*

Les associés ont pris, à l'unanimité, les décisions suivantes:

1. Est nommé gérant, Longree Daniel, lequel accepte.
2. La société est valablement engagée par la seule signature du gérant.
3. Le siège social de la société est fixé à L-2449 Luxembourg, au 41, boulevard Royal.

Dont acte, fait et passé à Pétange, en l'étude du notaire instrumentaire.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ils ont tous signé avec Nous, Notaire, la présente minute.

Signé: D. Longree, M. De Sloovere, G. d'Huart.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 8 janvier 1998, vol. 838, fol. 39, case 7. – Reçu 5.000 francs.

*Le Receveur (signé): M. Ries.*

Pour expédition conforme, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pétange, le 13 janvier 1998.

G. d'Huart.

(02718/207/64) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 1998.

**GLOBAL INTERIM S.A., Société Anonyme.**

Registered office: L-1724 Luxembourg, 47, boulevard du Prince Henri.

—  
STATUTES

In the year one thousand nine hundred and ninety-eight on the ninth of January.

Before Maître Jean-Joseph Wagner, notary public residing at Sanem, Grand Duchy of Luxembourg undersigned.

There appeared:

- 1.- Mr Jean-Jacques Berard, consultant, residing at F-75016 Paris, 77, boulevard Excelmans.
- 2.- Mr Paul Chardome, consultant, residing at B-3001 Leuven, Kardinaal Mercierlaan, 60, Belgium.
- 3.- Mr John Gerry, consultant, residing at CO7-6 HA Colchester, Princes Lane, Dedham, United Kingdom.
- 4.- Mr Richard Hardy, consultant, residing at Iaponica Cottage, 205 Stanley Road, Twickenham, United Kingdom, TW2 5NG.
- 5.- Mr Klaus Hütwohl, consultant, residing at Wittenbergenerweg 111b, D-22559 Hamburg, Germany.
- 6.- Mr A. Michael Kelly, consultant, residing at Camswell, Carlton Rd, South Godstone RH9GLD, United Kingdom.
- 7.- Mr Hubertus Knaier, consultant, residing at Perlacherstrasse, 60, D-82031 Grunwald, Germany.
- 8.- Mr Dominique Langlois, consultant, residing at 167, avenue Victor Hugo, F-75116 Paris, France.
- 9.- Mr Lorenzo Prampolini, consultant, residing at 6 Via Leonardo da Vinci, I-20033 Desio, Milano, Italy.
- 10.- Mr Guido Tarizzo, consultant, residing at 31 Via Manzoni, I-20121, Milano, Italy.

All of them being here represented by virtue of proxies given under private seal by Mr Dominique Audia, employee, residing in Luxembourg, undersigned.

The aforesaid proxies, being initialled *ne varietur* by the appearing persons and the undersigned notary, shall remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing parties, acting in their aforesaid capacities, have requested the notary to draw up the following Articles of Incorporation of a société anonyme which they declared to organize among themselves.

**Art. 1.** Between those present this day and all persons who will become owners of the shares mentioned hereafter, a Luxembourg S.A. is hereby formed under the title GLOBAL INTERIM S.A.

**Art. 2.** The Company is established for an unlimited period from the date thereof. The Company may be dissolved at any moment by a resolution of the shareholders adopted in the manner required to amend these Articles of Incorporation.

**Art. 3.** The registered office of the Company is at Luxembourg.

Should a situation arise or be deemed imminent, whether military, political, economic or social, which would prevent the normal activity at the registered office of the Company, the registered office of the Company may be transferred by decision of the Board of Directors to any other locality of the Grand Duchy of Luxembourg and even abroad, and until such time as the situation becomes normalised.

**Art. 4.** The Company's purpose is to take participations, in any form whatsoever, in other Luxembourg or foreign enterprises; to acquire any securities and rights through participation, contribution, underwriting firm purchase or option, negotiation or in any other way and namely to acquire patents and licences, to manage and develop them; to grant to enterprises in which the Company has an interest, any assistance, loans, advances or guarantees, finally to perform any operation which is directly or indirectly related to its purpose, however without taking advantage of the Act of July 31, 1929, on holding companies.

The Company can perform all commercial, technical and financial operations, connected directly or indirectly in all areas as described above in order to facilitate the accomplishment.

**Art. 5.** The subscribed capital is set at LUF 1,250,000.- (one million two hundred and fifty thousand Luxembourg francs), represented by 1,250 (one thousand two hundred and fifty) shares with a nominal value of LUF 1,000.- (one thousand Luxembourg francs) each, carrying one voting right in the general assembly.

All the shares are in bearer or nominative form.



The subscribed capital of the Company may be increased or reduced by a resolution of the shareholders adopted in the manner required for amendment of these Articles of Incorporation.

The Company can proceed to the repurchase of its own shares within the bounds laid down by the law.

**Art. 6.** The Company is administered by a Board comprising at least three members, which elect a president among themselves. Their mandate may not exceed six years.

**Art. 7.** The Board of Directors possesses the widest powers to manage the business of the Company and to take all actions of disposal and administration which are in line with the object of the Company, and anything which is not a matter for the General Meeting in accordance with the present articles or governed by law, comes within its competence. In particular it can arbitrate, agree to compromise, grant waivers and grant privileges with or without payment.

The Board of Directors is authorized to proceed to the payment of a provision of dividend within the bounds laid down by the law.

The Board of Directors may delegate all or part of its powers concerning the daily management of the Company's business, either to one or more Directors, or, as holders of a general or special proxy, to third persons who do not have to be shareholders of the Company.

All acts binding the Company must be signed by two Directors or by an officer duly authorized by the Board of Directors.

**Art. 8.** Legal action, as claimant as well as defendant, will be taken in the name of the Company by one member of the Board of Directors, or by the person delegated to this office.

**Art. 9.** The Company's operations are supervised by one or more auditors. Their mandate may not exceed six years.

**Art. 10.** The Company's business year begins on November 1st and closes on October 31st.

**Art. 11.** The annual General Meeting is held on the second Tuesday in the month of March at 11.00 a.m. at the Company's registered office, or at an other place to be specified in the convening notices. If such day is a legal holiday the General Meeting will be held on the next following business day.

**Art. 12.** Any shareholder will be entitled to vote in person or through a proxy, who need not to be a shareholder himself.

**Art. 13.** The General Assembly has the widest powers to take or ratify any action concerning the Company. It decides how the net profit is allocated and distributed.

**Art. 14.** For any points not covered by the present articles, the parties refer to the provisions of the act of August 10, 1915 and of the modifying acts.

#### *Transitory measures*

Exceptionally the first business year will begin today and close on October 31st, 1998.

#### *Subscription*

The capital has been subscribed as follows:

1.- Jean-Jacques Berard: one hundred and twenty-five shares . . . . .	125
2.- Paul Chardome: one hundred and twenty-five shares . . . . .	125
3.- John Gerry: one hundred and twenty-five shares . . . . .	125
4.- Richard Hardy: one hundred and twenty-five shares . . . . .	125
5.- Klaus Hütwohl: one hundred and twenty-five shares . . . . .	125
6.- A. Michael Kelly: one hundred and twenty-five shares . . . . .	125
7.- Hubertus Knaier: one hundred and twenty-five shares . . . . .	125
8.- Dominique Langlois: one hundred and twenty-five shares . . . . .	125
9.- Lorenzo Prampolini: one hundred and twenty-five shares . . . . .	125
10.- Guido Tarizzo: one hundred and twenty-five shares . . . . .	125
Total: one thousand two hundred and fifty shares . . . . .	1,250

All these shares have been paid up in cash to the extent of 100% (one hundred per cent), and therefore the amount of LUF 1,250,000.- (one million two hundred and fifty thousand Luxembourg francs) is as now at the disposal of the Company GLOBAL INTERIM S.A., proof of which has been duly given to the notary.

#### *Statement*

The notary declares that he has checked the existence of the conditions listed in article 26 of the commercial companies act and states explicitly that these conditions are fulfilled.

#### *Costs*

The amount of the expenses, remunerations and charges, in any form whatsoever, to be borne by the Company, or charged to it for its formation, amount to about sixty-five thousand Luxembourg francs.

#### *Extraordinary General Meeting*

The parties appearing, representing the totality of the capital and considering themselves as duly convoked, declare that they are meeting in an Extraordinary General Meeting and take the following resolutions by unanimity.

#### *First resolution*

The number of Directors is set at four and that of the auditors at one.  
The following are appointed Directors:

- 1.- Mr A. Michael Kelly, consultant, residing at Camswell, Carlton Rd, South Godstone RH9GLD, United Kingdom.
- 2.- Mr Dominique Langlois, consultant, residing at 167, avenue Victor Hugo, F-75116 Paris, France.
- 3.- Mr Guido Tarizzo, consultant, residing at 31 Via Manzoni, I-20121, Milano, Italy.
- 4.- Mrs Wal Hackray, controller, residing at Kerklaas 166, B-1731 Asse-Zellik, Belgium.

Their terms of office will expire after the annual meeting of shareholders which will approve the financial statements at October 31st, 1998.

*Second resolution*

Is elected as auditor:

INTERCONSULTA REVISIONS-UND TREUHAND A.G., Nordstrasse 190, Postfach 801, CH-8037 Zürich, Switzerland.

Its term of office will expire after the annual meeting of shareholders which will approve the financial statements at October 31st, 1998.

*Third resolution*

The address of the Company is fixed at L-1724 Luxembourg, 47, boulevard du Prince Henri.

The Board of Directors is authorized to change the address of the Company inside the municipality of the Company's corporate seat.

*Fourth resolution*

Mrs Wal Hackray, controller, residing at Kerklaas 166, B-1731 Asse-Zellik, Belgium, is appointed managing director of the Company.

*Prevailing language*

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation; on the request of the same appearing persons and in case of discrepancy between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing persons, all of whom are known to the notary, by their surnames, Christian names, civil status and residences, the said persons appearing signed together with us, the notary, the present original deed.

**Suit la traduction en français du texte qui précède:**

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-huit, le neuf janvier.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem, soussigné.

Ont comparu:

- 1.- Monsieur Jean-Jacques Berard, consultant, demeurant à F-75016 Paris, 77, boulevard Excelmans, France.
- 2.- Monsieur Paul Chardome, consultant, demeurant à B-3001 Leuven, Kardinaal Mercierlaan, 60, Belgique.
- 3.- Monsieur John Gerry, consultant, demeurant à CO7-6 HA Colchester, Princel Lane, Dedhan, Royaume Uni.
- 4.- Monsieur Richard Hardy, consultant, demeurant à Iaponica Cottage, 205 Stanley Road, Twickenham, Royaume Uni, TW2 5NG.
- 5.- Monsieur Klaus Hütwohl, consultant, demeurant à Wittenbergenerweg 111b, D-22559 Hamburg, Allemagne.
- 6.- Monsieur A. Michael Kelly, consultant, demeurant à Camswell, Carlton Rd, South Godstone RH9GLD, Royaume Uni.
- 7.- Monsieur Hubertus Knaier, consultant, demeurant à Perlacherstrasse, 60, D-82031 Grünwald, Allemagne.
- 8.- Monsieur Dominique Langlois, consultant, demeurant à 167, avenue Victor Hugo, F-75116 Paris, France.
- 9.- Monsieur Lorenzo Prampolini, consultant, demeurant à 6 Via Leonardo da Vinci, I-20033 Desio, Milano, Italie.
- 10.- Monsieur Guido Tarizzo, consultant, demeurant à 31 Via Manzoni, I-20121, Milano, Italie.

Etant tous ici représentés par Monsieur Dominique Audia, employé privé, demeurant à Luxembourg.

Lesdites procurations, paraphées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être formalisées avec lui.

Lesquels comparants, agissant ès dites qualités, ont requis le notaire instrumentant de dresser acte constitutif d'une société anonyme qu'ils déclarent constituer entre eux et dont ils ont arrêté les statuts comme suit:

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est constitué par les présentes entre les comparants et tous ceux qui deviendront propriétaires des actions ci-après créées une société anonyme luxembourgeoise, dénommée: GLOBAL INTERIM S.A.

**Art. 2.** La société est constituée pour une durée illimitée à compter de ce jour. Elle peut être dissoute à tout moment par une décision des actionnaires délibérant dans les conditions requises pour un changement des statuts.

**Art. 3.** Le siège de la société est établi à Luxembourg.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre militaire, politique, économique ou social feront obstacle à l'activité normale de la société à son siège ou seront imminents, le siège social pourra être transféré par simple décision du conseil d'administration dans toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg et même à l'étranger, et ce jusqu'à la disparition desdits événements.

**Art. 4.** La société a pour objet la prise de participation sous quelque forme que ce soit, dans toutes entreprises commerciales, industrielles, financières ou autres, luxembourgeoises ou étrangères, l'acquisition de tous titres et droits par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat, de négociation et de toute autre

manière et notamment l'acquisition de brevets et licences, leur gestion et leur mise en valeur, l'octroi aux entreprises auxquelles elle s'intéresse, de tous concours, prêts, avances ou garanties, enfin toute activité et toutes opérations généralement quelconques se rattachant directement ou indirectement à son objet, sans vouloir bénéficier du régime fiscal particulier organisé par la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés de participations financières.

La société peut réaliser toutes opérations commerciales, techniques ou financières en relation directe ou indirecte avec tous les secteurs prédécrits, de manière à en faciliter l'accomplissement.

**Art. 5.** Le capital souscrit est fixé à LUF 1.250.000,- (un million deux cent cinquante mille francs luxembourgeois), représenté par 1.250 (mille deux cent cinquante) actions de LUF 1.000,- (mille francs luxembourgeois) chacune, disposant chacune d'une voix aux assemblées générales.

Toutes les actions sont nominatives ou au porteur.

Le capital souscrit de la société peut être augmenté ou réduit par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

La société peut procéder au rachat de ses propres actions sous les conditions prévues par la loi.

**Art. 6.** La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins et qui élit un président dans son sein. Ils sont nommés pour un terme n'excédant pas six années.

**Art. 7.** Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour gérer les affaires sociales et faire tous les actes de disposition et d'administration qui rentrent dans l'objet social, et tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par les présents statuts ou par la loi, est de sa compétence. Il peut notamment accepter des compromis, transiger, consentir tous désistements et mainlevées avec ou sans paiement.

Le conseil d'administration est autorisé à procéder au versement d'acomptes sur dividendes aux conditions et suivant les modalités fixées par la loi.

Le conseil d'administration peut déléguer tout ou partie de la gestion journalière des affaires de la société, ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants et/ou agents, associés ou non-associés.

La société se trouve engagée, soit par la signature collective de deux administrateurs, soit par la signature individuelle de la personne à ce déléguée par le conseil.

**Art. 8.** Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, seront suivies au nom de la société par un membre du conseil ou la personne à ce déléguée par le conseil.

**Art. 9.** La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires. Ils sont nommés pour un terme n'excédant pas six années.

**Art. 10.** L'année sociale commence le premier novembre et finit le 31 octobre de l'année suivante.

**Art. 11.** L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le deuxième mardi de mars à 11.00 heures au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les avis de convocation. Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée se réunira le premier jour ouvrable suivant.

**Art. 12.** Tout actionnaire aura le droit de voter lui-même ou par mandataire, lequel peut ne pas être lui-même actionnaire.

**Art. 13.** L'assemblée générale a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société. Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

**Art. 14.** Pour tous points non réglés aux présents statuts, les parties se soumettent aux dispositions de la loi du 10 août 1915 et aux lois modificatives.

#### *Dispositions transitoires*

Exceptionnellement, le premier exercice social commencera ce jour et se terminera le 31 octobre 1998.

#### *Souscription*

Le capital social a été souscrit comme suit:

1.- Jean-Jacques Benard: cent vingt-cinq actions . . . . .	125
2.- Paul Chardome: cent vingt-cinq actions . . . . .	125
3.- John Gerry: cent vingt-cinq actions . . . . .	125
4.- Richard Hardy: cent vingt-cinq actions . . . . .	125
5.- Klaus Hütwohl: cent vingt-cinq actions . . . . .	125
6.- A. Michael Kelly: cent vingt-cinq actions . . . . .	125
7.- Hubertus Knaier: cent vingt-cinq actions . . . . .	125
8.- Dominique Langlois: cent vingt-cinq actions . . . . .	125
9.- Lorenzo Prampolini: cent vingt-cinq actions . . . . .	125
10.- Guido Tarizzo: cent vingt-cinq actions . . . . .	125
Total: mille deux cent cinquante actions . . . . .	1.250

Toutes les actions ainsi souscrites ont été libérées par des versements en numéraire à concurrence de 100% (cent pour cent), de sorte que la somme de LUF 1.250.000,- (un million deux cent cinquante mille francs luxembourgeois) se trouve dès maintenant à la disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

#### *Déclaration*

Le notaire déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales et en constate expressément l'accomplissement.

*Evaluation des frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société, ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à environ soixante-cinq mille francs luxembourgeois.

*Assemblée générale extraordinaire*

Et à l'instant les comparants ès qualités qu'ils agissent, représentant l'intégralité du capital social, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire, à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués et, à l'unanimité, ils ont pris les résolutions suivantes:

*Première résolution*

Le nombre des administrateurs est fixé à quatre et celui des commissaires à un.

Sont nommés aux fonctions d'administrateurs:

1.- Monsieur A. Michael Kelly, consultant, demeurant à Camswell, Carlton Rd, South Godstone RH9GLD, Royaume Uni.

2.- Monsieur Dominique Langlois, consultant, demeurant à 167, avenue Victor Hugo, F-75116 Paris, France.

3.- Monsieur Guido Tarizzo, consultant, demeurant à 31 Via Manzoni, I-20121, Milano, Italie.

4.- Madame Wal Hackray, controller, demeurant Kerklaas 166, B-1731 Asse-Zellik, Belgique.

La durée de leur mandat expirera lors de l'assemblée générale annuelle qui statuera sur les comptes annuels au 31 octobre 1998.

*Deuxième résolution*

INTERCONSSULTA-UND TREUHAND A.G., Nordstrasse 190, Postfach 801, CH-8037 Zürich, Suisse, est nommée commissaire.

La durée de son mandat expirera lors de l'assemblée générale annuelle qui statuera sur les comptes annuels au 31 octobre 1998.

*Troisième résolution*

L'adresse de la société est fixée à L-1724 Luxembourg, 47, boulevard du Prince Henri.

Le conseil d'administration est autorisé à changer l'adresse de la société à l'intérieur de la commune du siège social statutaire.

*Quatrième résolution*

Madame Wal Hackray, controller, demeurant Kerklaas 166, B-1731 Asse-Zellik, Belgique, est nommée administrateur-délégué de la société.

*Version prépondérante*

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des personnes comparantes les présents statuts sont rédigés en anglais suivis d'une version française, à la requête des mêmes personnes et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ils ont tous signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: D. Audia, J.-J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 12 janvier 1998, vol. 831, fol. 87, case 5. – Reçu 12.500 francs.

Le Releveur (signé): M. Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 16 janvier 1998.

J.-J. Wagner.

(02723/215/290) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 1998.

**LOWER BASIN S.A., Société Anonyme Holding.**

Registered office: L-1840 Luxembourg, 2B, boulevard Joseph II.

## STATUTES

In the year one thousand nine hundred and ninety-seven, on the twenty-fourth of December.

Before Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

1) WENHAM LIMITED, a company with registered office in Douglas (Isle of Man), here represented by Mrs Isabelle S. Galera, company director, residing in Walferdange, by virtue of a proxy given in Luxembourg, on December 22nd, 1997,

2) WEDEL HOLDINGS S.A., a company with registered office in Tortola (British Virgin Islands), here represented by Mr David B. Begbie, company director, residing in Dalheim, by virtue of a proxy given in Luxembourg, on December 22nd, 1997.

Said proxies, after signature «ne varietur» by the mandatories and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed at the same time.

Such appearing parties, through their mandatories, have decided to form amongst themselves a limited company (Société Anonyme) in accordance with the following Articles of Incorporation:

**Art. 1.** There is hereby formed a limited corporation under the name of LOWER BASIN S.A.

The registered office is established in Luxembourg. It may be transferred to any other place within the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of the General Meeting of Shareholders.

If extraordinary events of a political, economic, or social nature, likely to impair normal activity at the registered office or easy communication between that office and foreign countries shall occur, or shall be imminent, the registered office may be provisionally transferred abroad. Such temporary measure shall, however, have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding such provisional transfer of the registered office, shall remain a Luxembourg company.

The Company is established for an unlimited period. The Company may be dissolved at any time by a resolution of the shareholders adopted in the manner required for the amendment of these Articles of Incorporation.

**Art. 2.** The object of the Company is the taking of participating interests, in whatsoever form, in other companies either Luxembourg or foreign, as well as the management and development of such participating interests, subject to the provisions set in Article 209 of the law on commercial companies.

The Company may in particular acquire all types of securities, whether negotiable or not (inclusive those issued by any Government or any other international, national or local Authority), and any other rights attached to them, either by way of contribution, subscription, option, purchase or otherwise, and may exploit them by way of sale, transfer, exchange or otherwise. Moreover, the Company may proceed to the acquisition and development of connected patents and licences.

The Company may proceed to the issue of bonds and debentures by way of public or private subscription and may borrow funds in any form in accordance with the Law. The Company may grant any assistance, loan, advance or guarantee to the companies in which it has a direct and substantial participating interest.

The Company shall not carry on any industrial activity of its own nor maintain a commercial establishment open to the public.

Any activity carried on by the Company may be carried out directly or indirectly in Luxembourg or elsewhere, through its Registered Office or branches established in Luxembourg or elsewhere.

The Company has all such powers necessary to the accomplishment or development of its object, remaining, however, within the limits of the law of July 31st, 1929, on holding companies.

**Art. 3.** The corporate capital is set at three hundred thousand (300,000.- USD) US dollars, divided into three hundred (300) shares with a par value of one thousand (1,000.- USD) US dollars each.

The authorized capital is fixed at thirty million (30,000,000.-) US dollars divided into thirty thousand (30,000) shares having a par value of one thousand (1,000.- USD) US dollars each.

The Board of Directors of the Company is authorized and instructed to render effective such increase of the capital, in whole or in part from time to time, subject to confirmation of this authorization by a general meeting of shareholders within a period expiring on the fifth anniversary of the publication of this deed in the «Mémorial Recueil Special des Sociétés et Associations» for any authorized shares which have not yet been subscribed and which the Board of Directors has not agreed upon to any subscription at that time; the Board shall decide to issue shares representing such whole or partial increase of the capital and shall accept subscriptions for such shares.

The Board is hereby authorized and instructed to determine the conditions attaching to any subscription, or it may from time to time resolve to effect such whole or partial increase upon the conversion of any net profit of the Company into capital and the attribution of fully-paid shares to shareholders in lieu of dividends.

Each time the Board of Directors shall so act to render effective the increase of capital, as authorized, Article three of the Articles of Incorporation should be amended so as to reflect the result of such action; the Board should take or authorize any person to take any necessary steps for the purpose of obtaining execution and publication of such amendment.

In connection with this authorization to increase the capital and in compliance with the article 32-3 (5) of the Law on commercial companies, the Board of Directors of the Company is authorized to waive or to limit any preferential subscription rights of the existing shareholders for the same period of five years.

**Art. 4.** The shares shall be registered or bearer shares, at the option of the shareholders.

The Company's shares may be issued, at the owner's option, in certificates representing single shares or two or more shares.

The Company may repurchase its own shares by means of its free reserves under the provisions set forth in Article 49-2 of the law of August 10, 1915 on commercial companies as amended by the law of April 24, 1983.

The capital of the Company may be increased or reduced in one or several steps by resolution of the general meeting of shareholders, adopted in accordance with the provisions applicable to changes in the Articles of Incorporation.

**Art. 5.** The Company shall be managed by a Board of Directors composed of at least three members, who need not be shareholders.

The Directors shall be appointed for a maximum period of six years and they shall be re-eligible; they may be removed at any time.

In the event of a vacancy on the Board of Directors, the remaining Directors have the right to provisionally fill the vacancy; in this case, such a decision must be ratified by the next General Meeting.

**Art. 6.** The Board of Directors has full power to perform all such acts as shall be necessary or useful to the object of the Company.

All matters not expressly reserved to the General Meeting by law or by the present Articles of Incorporation are within the competence of the Board of Directors.



The Board of Directors may elect a Chairman. In the absence of the Chairman, another Director may preside over the meeting.

The Board of Directors can validly deliberate and act only if the majority of its members are present or represented, a proxy between Directors, which may be given by letter, telegram, telex or telefax, being permitted.

In case of urgency, Directors may vote by letter, telegram, telex or telefax.

Resolutions shall require a majority vote. In case of a tie, the Chairman has the casting vote.

The Board of Directors may delegate all or part of its powers concerning the day-to-day management and the representation of the Company in connection therewith to one or more Directors, managers or other officers; they need not be shareholders of the Company.

Delegation to a member of the Board of Directors is subject to the previous authorization of the General Meeting.

The Company is bound by the joint signatures of any Directors of class A together with any Director of class B.

**Art. 7.** The Company shall be supervised by one or more Auditors, who need not be shareholders; they shall be appointed for a maximum period of six years and they shall be re-eligible; they may be removed at any time.

**Art. 8.** The Company's financial year shall begin on the first of January and end on the thirty-first of December of each year.

**Art. 9.** The Annual General Meeting shall be held in Luxembourg at the registered office or such other place as indicated in the convening notices on the second Thursday in the month of June at two p.m.

If the said day is a public holiday, the meeting shall be held on the next following working day.

**Art. 10.** Convening notices of all general meetings shall be made in compliance with the legal provisions.

If all the shareholders are present or represented and if they declare that they have knowledge of the agenda submitted to their consideration, the general meeting may take place without convening notices. The Board of Directors may decide that the shareholders wishing to attend the General Meeting must deposit their shares five clear days before the date fixed therefore.

Every shareholder has the right to vote in person or by proxy, who need not be a shareholder.

Each share gives the right to one vote.

**Art. 11.** The General Meeting of shareholders has the most extensive powers to carry out or ratify such acts as may concern the Company. It shall determine the appropriation and distribution of the net profits.

**Art. 12.** Under the provisions set forth in Article 72-2 of the law of August 10, 1915 on commercial companies as amended by the law of April 24, 1983, the Board of Directors is authorized to distribute interim dividends.

**Art. 13.** The law of August 10, 1915 on commercial companies, and the law of Juli 31st, 1929 concerning holding companies, both as amended, shall apply providing these Articles of Incorporation do not state otherwise.

#### *Transitory provisions*

- 1) The first financial year shall begin today and end on the thirty-first of December, 1998.
- 2) The first annual general meeting shall be held in 1999.

#### *Subscription and payment*

The above-named parties have subscribed the shares as follows:

1) WENHAM LIMITED, prenamed, one hundred and fifty shares . . . . .	150
2) WEDEL HOLDINGS S.A., prenamed, one hundred and fifty shares . . . . .	150
Total: three hundred shares . . . . .	<u>300</u>

All these shares have been fully paid up in cash, so that the sum of three hundred thousand (300,000.- USD) US dollars is forthwith at the free disposal of the Company, as has been proved to the notary who expressly bears witness to it.

#### *Statement*

The notary drawing up the present deed declared that the conditions set forth in Article 26 of the law on commercial companies have been fulfilled and expressly bears witness to their fulfilment.

#### *Valuation*

For the purpose of registration, the share capital has been estimated at eleven million and ten thousand (11,010,000.-) Luxembourg Francs.

#### *Estimate of costs*

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the company or which shall be charged to it in connection with its incorporation, have been estimated at about one hundred and eighty thousand (180,000.-) francs.

#### *Constitutive meeting*

Here and now, the above-named persons, representing the entire subscribed share-capital and considering themselves as duly convened, have proceeded to hold an extraordinary general meeting and, having stated that it was regularly constituted, they have passed the following resolutions by unanimous vote:

- 1) The number of Directors is set at three and that of the Auditors at one.
- 2) The following have been appointed Directors:  
Directors of class A:  
a) Mr Alessandro Buzzoni, company director, residing in Guanzate/Como (Italy).

Directors of class B:

b) Mrs Isabelle Galera, prenamed,

c) Mr David B. Begbie, prenamed,

3) The following is appointed Auditor:

R. John Usher, chartered accountant, residing in Geneva (Switzerland).

4) The mandates of the Directors and the Auditor shall expire immediately after the annual general meeting of the year 2003.

5) The Company shall have its registered office in L-1840 Luxembourg, 2B, Boulevard Joseph II.

In faith of which we, the undersigned notary, set our hand and seal in Luxembourg-City, on the day named at the beginning of the document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present incorporation deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will prevail.

The document having been read and translated into the language of the mandatory of the persons appearing, said mandatory signed together with us, the Notary, the present original deed.

### Traduction française du texte qui précède

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-sept, le vingt-quatre décembre.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

1) WENHAM LIMITED, une société ayant son siège social à Douglas (Ile de Man),

ici représentée par Madame Isabelle S. Galera, administrateur de sociétés, demeurant à Walferdange, en vertu d'une procuration donnée à Luxembourg, le 22 décembre 1997,

2) WEDEL HOLDINGS S.A., une société ayant son siège social à Tortola (Iles Vierges Britanniques),

ici représentée par Monsieur David B. Begbie, administrateur de sociétés, demeurant à Dalheim, en vertu d'une procuration donnée à Luxembourg, le 22 décembre 1997.

Lesquelles procurations, après signature ne varietur par les mandataires et le notaire instrumentaire resteront annexées au présent acte pour être enregistrées en même.

Lesquelles comparantes, par leurs mandataires, ont arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme qu'elles vont constituer entre elles:

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé une société anonyme sous la dénomination de LOWER BASIN S.A.

Le siège social est établi à Luxembourg. Il pourra être transféré dans tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une décision de l'assemblée générale des actionnaires.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale du siège ou la communication de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger, sans que toutefois cette mesure ne puisse avoir d'effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

La durée de la Société est illimitée. La Société pourra être dissoute à tout moment par décision de l'assemblée générale des actionnaires, délibérant dans les formes prescrites par la loi pour la modification des statuts.

**Art. 2.** La Société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que la gestion et la mise en valeur de ces participations, sous réserve des dispositions de l'article 209 de la loi sur les sociétés commerciales.

La Société peut notamment acquérir par voies d'apport, de souscription, d'option, d'achat ou de toute autre manière des valeurs mobilières de toutes espèces, négociables ou non (y compris celles émises par tout gouvernement ou autre autorité internationale, nationale ou communale), et tous autres droits s'y rattachant, et les exploiter par voie de vente, cession, échange ou autrement. Elle peut en outre procéder à l'acquisition et la mise en valeur de brevets et licences connexes.

La Société peut émettre des obligations par voie de souscription publique ou privée et emprunter de quelque façon que ce soit conformément à la loi. La Société peut accorder tous concours, prêts, avances ou garanties aux sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe et substantielle.

La Société n'aura pas d'activité industrielle propre et ne maintiendra aucun établissement commercial ouvert au public.

Toute activité exercée par la société peut l'être directement ou indirectement à Luxembourg ou ailleurs par l'intermédiaire de son siège social ou des filiales établies à Luxembourg ou ailleurs.

La Société aura tous pouvoirs nécessaires à l'accomplissement ou au développement de son objet, en restant toutefois dans les limites de la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés holding.

**Art. 3.** Le capital social est fixé à trois cent mille (300.000.-) dollars US divisé en trois cents (300) actions d'une valeur nominale de mille (1.000.- USD) dollars US chacune.

Le capital autorisé de la Société est établi à trente millions (30.000.000.- USD) dollars US divisé en trente mille (30.000) actions d'une valeur nominale de mille (1.000.- USD) dollars US chacune.

Le Conseil d'Administration de la Société est autorisé et chargé de réaliser cette augmentation de capital en une fois ou en tranches périodiques, sous réserve de la confirmation de cette autorisation par une assemblée générale des actionnaires tenue endéans un délai expirant au cinquième anniversaire de la publication de cet acte au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, en ce qui concerne la partie du capital qui, à cette date, ne serait pas encore souscrite, et pour laquelle il n'existerait pas à cette date d'engagement de la part du Conseil d'Administration en vue de

la souscription; le Conseil d'Administration décidera l'émission des actions représentant cette augmentation entière ou partielle et acceptera les souscriptions afférentes

Le Conseil est également autorisé et chargé de fixer les conditions de toute souscription ou décidera l'émission d'actions représentant tout ou partie de cette augmentation au moyen de la conversion du bénéfice net en capital et l'attribution périodique aux actionnaires d'actions entièrement libérées au lieu de dividendes.

A la suite de chaque augmentation de capital réalisée et dûment constatée par le Conseil d'Administration dans le cadre du capital autorisé, l'article trois des statuts se trouvera modifié de manière à correspondre à l'augmentation intervenue; cette modification sera constatée et publiée par le Conseil d'Administration ou par toute personne désignée par le Conseil à cette fin.

En relation avec cette autorisation d'augmenter le capital social et conformément à l'article 32-3 (5) de la loi sur les sociétés commerciales, le Conseil d'Administration de la Société est autorisé à suspendre ou à limiter le droit de souscription préférentiel des actionnaires existants pour la même période de cinq ans.

**Art. 4.** Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire.

Les actions de la Société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de deux ou plusieurs actions.

La société pourra procéder au rachat de ses actions au moyen de ses réserves disponibles et en respectant les dispositions de l'article 49-2 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales telle que modifiée par la loi du 24 avril 1983.

Le capital social de la Société peut être augmenté ou diminué en une ou plusieurs tranches par une décision de l'Assemblée Générale des actionnaires prise en accord avec les dispositions applicables au changement des statuts.

**Art. 5.** La Société est administrée par un Conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Les administrateurs sont nommés pour une durée qui ne peut pas dépasser six ans; ils sont rééligibles et toujours révocables.

En cas de vacance d'une place d'administrateur, les administrateurs restants ont le droit d'y pourvoir provisoirement; dans ce cas, l'Assemblée Générale, lors de sa première réunion, procède à l'élection définitive.

**Art. 6.** Le Conseil d'Administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social.

Tout ce qui n'est pas réservé à l'Assemblée Générale par la loi ou les présents statuts est de sa compétence.

Le Conseil d'Administration peut désigner son président; en cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut être conférée à un administrateur présent.

Le Conseil d'Administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme, télex ou télécopie, étant admis.

En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télex ou télécopie.

Les décisions du Conseil d'Administration sont prises à la majorité des voix. En cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

Le Conseil peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs concernant la gestion journalière ainsi que la représentation de la société à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents, actionnaires ou non.

La délégation à un membre du Conseil d'Administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'Assemblée Générale.

La Société se trouve engagée par la signature conjointe d'un administrateur de catégorie A ensemble avec un administrateur de catégorie B.

**Art. 7.** La surveillance de la Société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans, rééligibles et toujours révocables.

**Art. 8.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente-et-un décembre de chaque année.

**Art. 9.** L'Assemblée Générale annuelle se réunit de plein droit le deuxième jeudi du mois de juin à quatorze heures à Luxembourg au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.

Si ce jour est férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

**Art. 10.** Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales.

Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour. Le Conseil d'Administration peut décider que pour pouvoir assister à l'Assemblée Générale, le propriétaire d'actions doit en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion.

Tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action donne droit à une voix.

**Art. 11.** L'Assemblée Générale des actionnaires a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la Société. Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

**Art. 12.** Sous réserve des dispositions de l'article 72-2 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée par la loi du 24 avril 1983, le Conseil d'Administration est autorisé à procéder à un versement d'acomptes sur dividendes.

**Art. 13.** La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, et la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés holding, ainsi que leurs modifications ultérieures, trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

#### *Dispositions transitoires*

1) Le premier exercice social commence aujourd'hui même et finit le 31 décembre 1998.

2) La première assemblée générale annuelle aura lieu en 1999.

*Souscription et libération*

Les comparants précités ont souscrit aux actions créées de la manière suivante:

1) WENHAM LIMITED, préqualifiée, cent cinquante actions	150
2) WEDEL HOLDINGS SA, préqualifiée, cent cinquante actions	150
Total: trois cents actions	300

Toutes les actions ont été entièrement libérées en espèces de sorte que le montant de trois cent mille (300.000.- USD) dollars US est à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il a été prouvé au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

*Déclaration*

Le notaire instrumentaire déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales et en constate expressément l'accomplissement.

*Evaluation*

Pour les besoins de l'enregistrement, le capital social a été évalué à onze millions et dix mille (11.010.000.-) francs luxembourgeois.

*Estimation des frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève approximativement à la somme de cent quatre-vingt mille (180.000.-) francs.

*Assemblée constitutive*

Et à l'instant les comparantes préqualifiées, représentant l'intégralité du capital social, se sont constituées en assemblée générale extraordinaire à laquelle elles se reconnaissent dûment convoquées, et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, elles ont pris, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

- 1) Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires à un.
- 2) Sont appelés aux fonctions d'administrateurs:  
Administrateurs de catégorie A:  
a) Monsieur Alessandro Buzzoni, administrateur de sociétés, demeurant à Guanzate/Como (Italie),  
Administrateurs de catégorie B:  
b) Madame Isabelle S. Galera, préqualifiée,  
c) Monsieur David B. Begbie, préqualifié.
- 3) Est appelé aux fonctions de commissaire:  
R. John Usher, expert-comptable, demeurant à Genève (Suisse).
- 4) Les mandats des administrateurs et commissaire prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de l'an 2003.
- 5) Le siège de la société est fixé à L-1840 Luxembourg, 2B, Boulevard Joseph II.  
Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des personnes comparantes les présents statuts sont rédigés en anglais suivis d'une version française; à la requête des mêmes personnes et en cas de divergences entre les textes anglais et français, la version anglaise fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire des comparantes, elle a signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: I. Galera, D. Begbie, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 2 janvier 1998, vol. 1CS, fol. 35, case 4. – Reçu 110.031 francs.

Le Releveur (signé): J. Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 décembre 1998.

A. Schwachtgen.

(02726/230/332) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 1998.

**BANQUE DELEN LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme,  
(anc. DELEN & DE SCHAETZEN LUXEMBOURG, Société Anonyme).**

Siège social: Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 27.146.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-huit, le vingt janvier.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem, en remplacement de Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg, qui restera le dépositaire de la présente minute.

S'est réunie:

L'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme DELEN & DE SCHAETZEN LUXEMBOURG, ayant son siège social à Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 27.146, constituée suivant acte notarié en date du 11 décembre 1987, publié au Mémorial, Recueil Spécial C, numéro 64 du 14 mars 1988 et dont les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte notarié en date du 11 janvier 1995, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, numéro 200 du 5 mai 1995.

L'Assemblée est ouverte à quinze heures sous la présidence de Monsieur Philippe Gonne, employé privé, demeurant à Bascharage,

qui désigne comme secrétaire Madame Nadia Weyrich, employée privée, demeurant à Arlon.

L'Assemblée choisit comme scrutateur Madame Viviane Stecker, employée privée, demeurant à Niederfeulen.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I. - Que la présente Assemblée Générale Extraordinaire a pour

*Ordre du jour:*

1) Modification de la dénomination sociale de DELEN & DE SCHAETZEN LUXEMBOURG en BANQUE DELEN LUXEMBOURG et adaptation en conséquence de l'article 2 des statuts de la société.

2) Modification du capital souscrit de la société pour le porter de son montant actuel de cinquante millions de francs luxembourgeois (50.000.000,- LUF) à trois cent cinquante millions de francs luxembourgeois (350.000.000,- LUF) représenté par cinq mille (5.000) actions d'une valeur nominale de soixante-dix mille francs luxembourgeois (70.000,- LUF) chacune.

3) Modification du capital libéré de la société pour le porter de son montant actuel de cinquante millions de francs luxembourgeois (50.000.000,- LUF) à deux cent cinquante millions de francs luxembourgeois (250.000.000,- LUF) par incorporation au capital des résultats reportés au 31 décembre 1996 à concurrence de cent cinquante millions de francs luxembourgeois (150.000.000,- LUF) et paiement d'une somme de cinquante millions de francs luxembourgeois (50.000.000,- LUF).

4) Adaptation de l'article 6 des statuts de la société.

5) Modification de l'article 5 des statuts de la société pour le porter comme suit:

«La société a pour objet et ce tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger, d'effectuer pour son propre compte et pour le compte de tiers ou en collaboration avec des tiers, toutes opérations bancaires et financières généralement quelconques, notamment mais non exclusivement, réception de dépôts à vue et à terme en toutes monnaies, octroi de prêts de toute nature, libellés en n'importe quelle monnaie, opérations fiduciaires, arbitrage en devises, garde, dépôt, administration et gestion de métaux précieux, de valeurs mobilières et autres instruments financiers, administration et encaissement de coupons avec pouvoir de faire des opérations d'endossement, d'escompte ou de réescompte, de vente, de disposition ainsi que toutes autres opérations relatives à des bons, traites acceptées, bons de caisse et d'autres obligations de toutes espèces, et avec pouvoir d'accorder des crédits de toutes sortes, d'émettre et de confirmer des lettres de crédit ainsi que des crédits documentaires de toutes espèces, de prendre et donner en location tous compartiments de coffres-fort.

En outre, la société a également pour objet la détention de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères, l'acquisition par achat, souscription ou autrement, le transfert par vente, échange ou autrement d'actions, d'obligations, de certificats d'obligations, de reconnaissance de dettes, de bons et de toutes autres valeurs mobilières ainsi que la possession, l'administration, le développement et la gestion de son portefeuille.

De manière générale, la société pourra faire toutes opérations commerciales, industrielles et financières, tant mobilières qu'immobilières qui peuvent lui paraître utiles dans l'accomplissement de son objet.

6) Suppression de l'article 7 des statuts de la société.

7) Rénumérotation des articles 8 à 31 des statuts de la société.

II. - Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées «ne varietur» par les comparants.

III. - Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV. - Que la présente Assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

L'Assemblée Générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'Assemblée décide de modifier la dénomination de la société en BANQUE DELEN LUXEMBOURG et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 2.** La société a la dénomination de BANQUE DELEN LUXEMBOURG.»

*Deuxième résolution*

L'Assemblée décide d'augmenter le capital social à concurrence de trois cents millions de francs luxembourgeois (300.000.000,- LUF) pour le porter de son montant actuel de cinquante millions de francs luxembourgeois (50.000.000,- LUF) à trois cent cinquante millions de francs luxembourgeois (350.000.000,- LUF), sans création d'actions nouvelles, par augmentation de la valeur nominale des actions existantes à soixante-dix mille francs luxembourgeois (70.000,- LUF)

L'augmentation de capital est partiellement libérée:

- par incorporation au capital d'une somme de cent cinquante millions de francs luxembourgeois (150.000.000,- LUF) prélevée sur les résultats reportés de la société;



- par paiement en espèces d'une somme de cinquante millions de francs luxembourgeois (50.000.000,- LUF) par tous les actionnaires en proportion de leur participation actuelle dans la société.

Il est justifié au notaire soussigné de l'existence de tels résultats reportés par le bilan de la société arrêté au 31 décembre 1996 ainsi que par une attestation afférente émise par l'administrateur-délégué Monsieur Luc Demare datée de ce jour et du paiement en espèces par une attestation bancaire, ce qui est expressément constaté par le notaire soussigné.

Ladite attestation et ledit bilan resteront annexés aux présentes.

*Troisième résolution*

En conséquence de la résolution qui précède, l'article 6 des statuts est modifié et aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 6.** Le capital social est fixé à trois cent cinquante millions de francs luxembourgeois (350.000.000,- LUF) représenté par cinq mille (5.000) actions d'une valeur nominale de soixante-dix mille francs luxembourgeois (70.000,- LUF) chacune.»

*Quatrième résolution*

L'assemblée décide de modifier l'objet de la société et en conséquence l'article 5 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 5.** La société a pour objet et ce tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger, d'effectuer pour son propre compte et pour le compte de tiers ou en collaboration avec des tiers, toutes opérations bancaires et financières généralement quelconques, notamment mais non exclusivement, réception de dépôts à vue et à terme en toutes monnaies, octroi de prêts de toute nature, libellés en n'importe quelle monnaie, opérations fiduciaires, arbitrage en devises, garde, dépôt, administration et gestion de métaux précieux, de valeurs mobilières et autres instruments financiers, administration et encaissement de coupons avec pouvoir de faire des opérations d'endossement, d'escompte ou de réescompte, de vente, de disposition ainsi que toutes autres opérations relatives à des bons, traites acceptées, bons de caisse et d'autres obligations de toutes espèces, et avec pouvoir d'accorder des crédits de toutes sortes, d'émettre et de confirmer des lettres de crédit ainsi que des crédits documentaires de toutes espèces, de prendre et donner en location tous compartiments de coffres-fort.

En outre, la société a également pour objet la détention de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères, l'acquisition par achat, souscription ou autrement, le transfert par vente, échange ou autrement d'actions, d'obligations, de certificats d'obligations, de reconnaissances de dettes, de bons et de toutes autres valeurs mobilières ainsi que la possession, l'administration, le développement et la gestion de son portefeuille.

De manière générale, la société pourra faire toutes opérations commerciales, industrielles et financières, tant mobilières qu'immobilières qui peuvent lui paraître utiles dans l'accomplissement de son objet.»

*Cinquième résolution*

L'Assemblée décide de supprimer purement et simplement l'article 7 des statuts.

*Sixième résolution*

L'Assemblée décide de renuméroter en conséquence les articles suivants de la société.

*Evaluation des frais*

Les parties comparantes évaluent le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison de la présente augmentation de capital, approximativement à la somme de un million huit cent vingt mille francs (1.820.000,-).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, les membres du bureau ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: P. Gonne, N. Weyrich, V. Stecker, J.-J. Wagner.

Enregistré à Luxembourg, le 26 janvier 1998, vol. 105S, fol. 26, case 11. – Reçu 1.500.000 francs.

*Le Receveur (signé):* J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée à la Société sur sa demande aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 mars 1998.

F. Baden.

(10689/200/137) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mars 1998.

**BANQUE DELEN LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 27.146.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mars 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 mars 1998.

F. Baden.

(10690/200/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mars 1998.

**SOCIETE DE GESTION DU ROMINVEST INTERNATIONAL FUND, Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 26, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 9.197.

La Société de Gestion, en accord avec la Banque Dépositaire, a décidé de calculer la commission de gestion sur une base journalière et de pouvoir émettre des certificats au porteur représentatifs d'une ou de plusieurs parts. En conséquence,

- La deuxième phrase du 1<sup>er</sup> paragraphe de l'article 6 du Règlement de Gestion se lira comme suit: «Les certificats au porteur sont représentatifs d'une ou plusieurs parts.»

- le point 1 de l'article 14 du Règlement de Gestion se lira comme suit:

«1. La Société de Gestion touchera une commission de gestion annuelle de 1 %, calculée chaque jour d'évaluation, sur base de la valeur totale des avoirs nets des compartiments B, C, D, E, H, I, M, N, P, Q, S, T, V et Z et liquidée le premier jour bancaire ouvrable qui suit la fin de chaque trimestre.

La Société de Gestion touchera une commission de gestion annuelle de 1,50 %, calculée chaque jour d'évaluation, sur base de la valeur totale des avoirs nets des compartiments A, F, G, L, O, R et U et liquidée le premier jour bancaire ouvrable qui suit la fin de chaque trimestre.»

Le Règlement de Gestion ainsi que le prospectus actuellement en vigueur sont disponibles au siège social de la Société de Gestion et de la Banque Dépositaire.

BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG

Société Anonyme  
La Banque Dépositaire  
Signatures

SOCIETE DE GESTION DU ROMINVEST  
INTERNATIONAL FUND

Société Anonyme  
La Société de Gestion  
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 23 mars 1998, vol. 504, fol. 34, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(12996/006/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 1998.

**ALIMENTA HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2546 Luxembourg, 5, rue C.M. Spoo.  
R. C. Luxembourg B 16.853.

Société anonyme constituée suivant acte reçu par Maître André Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 5 juillet 1997, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 248 du 25 octobre 1997.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 15 janvier 1998, vol. 501, fol. 98, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 1998.

Composition du Conseil d'administration jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire à tenir en 1998:

MM. Dirkran S. Izmirlian, administrateur de sociétés, demeurant à CH-1201 Genève;  
Raymond Nicolet, administrateur de sociétés, demeurant à CH-1213 Petit-Lancy;  
Robert Roderich, administrateur de sociétés, demeurant à L-8118 Bridel.

*Commissaire aux comptes:*

M. Dara Mistry, expert-comptable, demeurant à CH-1202 Genève.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 janvier 1998.

ALIMENTA HOLDING S.A.  
Société Anonyme  
Signature

(02748/546/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 1998.

**A.B.S.I. INTERNATIONAL, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1320 Luxembourg, 30, rue de Cessange.

Entre les associés de la société à responsabilité limitée ABSI INTERNATIONAL ayant son siège social à 30 rue de Cessange, L-1320 Luxembourg est convenu ce 17 décembre mil neuf cent quatre vingt-dix-sept, le présent:

La démission de Monsieur Doucet Serge, demeurant à B-Schaerbeek, est acceptée et prendra cours à partir du 17 décembre 1997

Madame Brugmans Madeleine, demeurant à B-6000 Charleroi Av. J. Henin 26 est nommée gérante à sa place à partir de 17 décembre 1997. Son mandat est gratuit.

La société est engagée par la signature individuelle de Mme Brugmans, prénommé.

S. Doucet M. Brugmans

Enregistré à Luxembourg, le 18 décembre 1997, vol. 501, fol. 8, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(02743/692/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 1998.

**AB CONSULTING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-5811 Fentange, 50, rue de Bettembourg.  
R. C. Luxembourg B 49.670.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 15 janvier 1998, vol. 502, fol. 1, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 janvier 1998.

(02742/725/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 1998.

---

**HOLDING PAPERMILL INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 8, boulevard Joseph II.  
R. C. Luxembourg B 49.146.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

des actionnaires, qui se tiendra au siège social à Luxembourg, 8, boulevard Joseph II, le 5 mai 1998 à 9.00 heures, pour délibérer l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Approbation du Rapport du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes concernant l'année financière se terminant au 31 décembre 1997;
2. Approbation des bilans concernant l'année mentionnée ci-dessus et affectation des résultats;
3. Décharge aux administrateurs et au commissaire;
4. Divers.

I (01597/000/17)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**WATERFORD INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faiënerie.  
R. C. Luxembourg B 46.401.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra mercredi, le 6 mai 1998 à 15.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du conseil d'administration et rapport du commissaire;
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 1996;
3. Affectation des résultats au 31 décembre 1996;
4. Décharge aux administrateurs et au commissaire quant à l'exercice sous revue;
5. Décision sur la continuation de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales;
6. Divers.

I (01535/537/17)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**BLESSINGTON INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faiënerie.  
R. C. Luxembourg B 46.355.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra mercredi, le 6 mai 1998 à 14.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du conseil d'administration et rapport du commissaire;
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 1996;
3. Affectation des résultats au 31 décembre 1996;
4. Décharge aux administrateurs et au commissaire quant à l'exercice sous revue;
5. Décision sur la continuation de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales;
6. Divers.

I (01536/537/17)

*Le Conseil d'Administration.*

---

11979

**AGEPASA FUND, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Registered office: Luxembourg, 11, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 35.875.

Notice is hereby given that the

**ANNUAL GENERAL MEETING**

of Shareholders will be held at the registered office of the Company on 4 May 1998 at 3.00 p.m. with the following agenda:

*Agenda:*

1. Submission of the management report of the Board of Directors and of the report of the Authorised Independent Auditors.
2. Approval of the annual accounts and appropriation of the results as at 31 December 1997.
3. Discharge to be granted to the Directors for the proper performance of their duties for the period ended 31 December 1997.
4. Re-election of the Directors and of the Authorized Auditor for the ensuing year.
5. Any other business.

The shareholders are advised that no quorum is required for the items of the agenda and that the decisions will be taken at the simple majority of the shares present or represented at the Meeting.

Each share is entitled to one vote. A shareholder may act at any Meeting by proxy.

I (01652/755/22)

*By order of the Board of Directors.*

**SOFITER S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 32, rue A. Neyen.  
R. C. Luxembourg B 46.146.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

**L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

des actionnaires, qui se tiendra à Luxembourg, le 30 avril 1998 à 10.00 heures au siège social de la société, 32, rue Auguste Neyen, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

- 1) Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire.
- 2) Approbation des bilans, compte de pertes et profits et affectation des résultats au 31 décembre 1997.
- 3) Décharge aux administrateurs et au commissaire.
- 4) Divers.

I (01653/545/16)

*Le Conseil d'Administration.*

**CASH INVEST, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 29.196.

**L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

des actionnaires de CASH INVEST, SICAV, se tiendra à la BANQUE GENERALE DU LUXEMBOURG, 50, avenue J.F. Kennedy, Luxembourg, le 4 mai 1998 à 15.30 heures pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration sur l'exercice clos le 31 décembre 1997.
2. Lecture du rapport du Réviseur d'Entreprises.
3. Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1997.
4. Affectation des résultats.
5. Décharge aux Administrateurs pour l'exercice clos le 31 décembre 1997.
6. Nominations statutaires.
7. Divers.

Les résolutions à l'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire ne requièrent pas de quorum spécial et seront adoptées si elles sont votées par la majorité des actions présentes ou représentées.

Les propriétaires d'actions au porteur qui souhaitent prendre part à l'assemblée générale ordinaire devront effectuer le dépôt et demander le blocage de leurs actions cinq jours au moins avant l'assemblée, au siège social de la société ou auprès de:

- la BANQUE GENERALE DU LUXEMBOURG, 50, avenue J.F. Kennedy à Luxembourg.

I (01596/755/24)

*Le Conseil d'Administration.*

**CHARO HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.  
R. C. Luxembourg B 49.677.

Messieurs les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le 6 mai 1998 à 10.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

- a) rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 1997;
- b) rapport du commissaire de Surveillance;
- c) lecture et approbation du Bilan et des Comptes de Profits et Pertes arrêtés au 31 décembre 1997;
- d) affectation du résultat;
- e) décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire;
- f) nominations statutaires;
- g) divers.

I (01393/045/18)

*Le Conseil d'Administration.*

**MACHRIHANISH HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 39.094.

Les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra au siège social 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, le 4 mai 1998 à 15.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

*Ordre du jour:*

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 1997
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes
5. Nominations statutaires
6. Divers

I (01410/029/19)

*Le Conseil d'administration.*

**MATISSE INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 52.513.

Les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra au siège social 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, le 4 mai 1998 à 15.30 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

*Ordre du jour:*

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 1997
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes
5. Nominations statutaires
6. Divers

I (01411/029/19)

*Le Conseil d'administration.*

**LIPPE HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 39.093.

Les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra au siège social 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, le 4 mai 1998 à 10.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:



*Ordre du jour:*

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 1997
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes
5. Nominations statutaires
6. Divers

I (01412/029/19)

*Le Conseil d'administration.*

---

**BARFIELD INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 32.286.

Les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra au société social 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, le 4 mai 1998 à 10.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

*Ordre du jour:*

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 1997
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes
5. Nominations statutaires
6. Divers

I (01413/029/19)

*Le Conseil d'administration.*

---

**CASSANDRA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 35.853.

Les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra au société social 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, le 4 mai 1998 à 10.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

*Ordre du jour:*

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 1997
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes
5. Nominations statutaires
6. Divers

I (01414/029/19)

*Le Conseil d'administration.*

---

**UNIVERSAL GROUP FOR INDUSTRY AND FINANCE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2952 Luxembourg, 22, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 25.651.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui se tiendra le lundi 4 mai 1998 à 14.00 heures au siège social

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire aux Comptes sur l'exercice clôturant le 31 décembre 1997.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 1997 et affectation des résultats.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
4. Nomination statutaire.
5. Divers.

I (01416/008/18)

*Le Conseil d'Administration*  
Signature

**INTERCONTINENTAL GROUP FOR COMMERCE, INDUSTRY AND FINANCE S.A.H.,  
Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2952 Luxembourg, 22, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 14.070.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui se tiendra le lundi 4 mai 1998 à 11.00 heures au siège social

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire aux Comptes sur l'exercice clôturant le 31 décembre 1997.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 1997 et affectation des résultats.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
4. Nomination statutaire.
5. Divers.

*Le Conseil d'Administration  
Signature*

I (01415/008/19)

---

**MONTIGNAC S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 39.115.

Les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra au siège social 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, le 5 mai 1998 à 11.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

*Ordre du jour:*

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 1997
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes
5. Nominations statutaires
6. Divers

*Le Conseil d'administration.*

I (01419/029/19)

---

**TOURTOUR S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 39.126.

Les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra au siège social 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, le 5 mai 1998 à 10.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

*Ordre du jour:*

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 1997
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes
5. Nominations statutaires
6. Divers

*Le Conseil d'administration.*

I (01418/029/19)

---

**IDEOGRAMME INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 57.479.

Les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra au siège social 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, le 5 mai 1998 à 14.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

*Ordre du jour:*

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 1997
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes
5. Nominations statutaires
6. Divers

I (01420/029/19)

*Le Conseil d'administration.*

---

**PARTELL HOLDING (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2952 Luxembourg, 22, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 45.730.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui se tiendra le mardi 5 mai 1998 à 16.00 heures au siège social

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire aux Comptes sur l'exercice clôturant le 31 décembre 1997.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 1997 et affectation des résultats.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
4. Nomination statutaire.
5. Divers.

*Le Conseil d'Administration  
Signature*

I (01421/008/18)

---

**INTERNATIONALE FORET NOIRE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 21.728.

Les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra au siège social 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, le 6 mai 1998 à 15.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

*Ordre du jour:*

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 1997
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes
5. Nominations statutaires
6. Divers

I (01472/029/19)

*Le Conseil d'administration.*

---

**VALAMOUN S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 38.880.

Les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra au siège social 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, le 6 mai 1998 à 14.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

*Ordre du jour:*

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 1997
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes
5. Nominations statutaires
6. Divers

I (01469/029/18)

*Le Conseil d'administration.*

11984

**PERLMAR S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 38.897.

Les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra au siège social 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, le 6 mai 1998 à 10.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

*Ordre du jour:*

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 1997
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes
5. Nominations statutaires
6. Divers

I (01470/029/18)

*Le Conseil d'administration.*

**EDFOR INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 45.721.

Les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra au siège social 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, le 6 mai 1998 à 10.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

*Ordre du jour:*

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 1997
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes
5. Nominations statutaires
6. Divers

I (01473/029/18)

*Le Conseil d'administration.*

**ATLANTICO S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 38.873.

Les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra au siège social 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, le 6 mai 1998 à 15.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

*Ordre du jour:*

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 1997
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes
5. Nominations statutaires
6. Divers

I (01474/029/18)

*Le Conseil d'administration.*

**KENMARE INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.  
R. C. Luxembourg B 43.419.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra mercredi, le 6 mai 1998 à 17.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du conseil d'administration et rapport du commissaire;
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 1996;
3. Affectation des résultats au 31 décembre 1996;
4. Décharge aux administrateurs et au commissaire quant à l'exercice sous revue;
5. Décision sur la continuation de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales;
6. Nominations statutaires;
7. Divers.

I (01533/537/18)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**DONEGAL INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.  
R. C. Luxembourg B 43.415.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra mercredi, le 6 mai 1998 à 16.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du conseil d'administration et rapport du commissaire;
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 1996;
3. Affectation des résultats au 31 décembre 1996;
4. Décharge aux administrateurs et au commissaire quant à l'exercice sous revue;
5. Décision sur la continuation de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales;
6. Nominations statutaires;
7. Divers.

I (01534/537/18)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**ANKIG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2550 Luxembourg, 14, avenue du X Septembre.  
R. C. Luxembourg B 52.561.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

des actionnaires qui se tiendra au siège social à Luxembourg, 14, avenue du X Septembre, le 4 mai 1998 à 10.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Présentation et approbation du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes.
2. Présentation et approbation des comptes annuels au 31 décembre 1997.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes
4. Nominations statutaires
5. Décision à prendre en application de l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales.
6. Divers

I (01549/000/18)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**GARDENIA HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.  
R. C. Luxembourg B 14.854.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra en date du 4 mai 1998 à 15.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 1997
3. Décharge au conseil d'administration et au commissaire aux comptes
4. Nominations statutaires
5. Divers

I (01550/506/15)

*Le Conseil d'Administration.*

---



**NOUVELLE S.O.K.B. INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 51.728.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui aura lieu le 4 mai 1998 à 9.30 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 1997.
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire.
4. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.
5. Divers.

I (01042/526/16)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**BELMOCO S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 42.562.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui aura lieu le 4 mai 1998 à 11.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 1997.
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire.
4. Nominations statutaires.
5. Divers.

I (01043/526/14)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**IMR INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 51.972.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui aura lieu le 4 mai 1998 à 10.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats aux 31 décembre 1996 et 1997.
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire.
4. Divers.

I (01044/526/15)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**TARTUFFO INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 37, rue Notre-Dame.  
R. C. Luxembourg B 45.198.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui aura lieu le 4 mai 1998 à 16.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 1997.
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire.
4. Acceptation de la démission d'un administrateur et nomination de son remplaçant.
5. Divers.

I (01045/526/14)

*Le Conseil d'Administration.*

---

11987

**KUNA INVEST, Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 52.698.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui aura lieu le 4 mai 1998 à 14.30 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 1997.
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire.
4. Divers.

I (01046/526/14)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**GLOBAL CHOCOLATES S.A., Société Anonyme.**

Registered office: Luxembourg, 11, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 52.621.

Messrs Shareholders are hereby convened to attend the

**ANNUAL GENERAL MEETING**

which will be held on May 4, 1998 at 7.00 p.m. at the registered office, with the following agenda:

*Agenda:*

1. Submission of the management report of the Board of Directors and the report of the Statutory Auditor.
2. Approval of the annual accounts and allocation of the results as at December 31, 1997.
3. Discharge of the Directors and Statutory Auditor.
4. Miscellaneous.

I (01047/526/14)

*The Board of Directors.*

---

**(COSOFIN), COMPAGNIE DE SOUTIENS FINANCIERS, Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 51.618.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui aura lieu le 4 mai 1998 à 19.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 1997.
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire.
4. Divers.

I (01048/526/15)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**EL HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 44.892.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui aura lieu le 4 mai 1998 à 14.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats aux 31 décembre 1995, 1996 et 1997.
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire.
4. Acceptation de la démission d'un administrateur et nomination de son remplaçant.
5. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.
6. Divers.

I (01053/526/18)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**NOPAL HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 47.549.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui aura lieu le 4 mai 1998 à 19.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 1997.
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire.
4. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.
5. Divers.

I (01049/526/17)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**FINTILES INVESTMENT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 44.936.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui aura lieu le 4 mai 1998 à 19.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 1997.
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire.
4. Acceptation de la démission d'un administrateur et nomination de son remplaçant.
5. Divers.

I (01050/526/16)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**FRASER HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 44.565.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui aura lieu le 4 mai 1998 à 16.30 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 1997.
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire.
4. Divers.

I (01051/526/15)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**MONAPA HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 42.880.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui aura lieu le 4 mai 1998 à 17.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 1997.
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire.
4. Nominations statutaires.
5. Divers.

I (01052/526/16)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**LAKUMO S.A., Société Anonyme.**  
Registered office: Luxembourg, 11, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 58.143.

Messrs Shareholders are hereby convened to attend the

**ANNUAL GENERAL MEETING**

which will be held on *May 4, 1998* at 7.00 p.m. at the registered office, with the following agenda:

*Agenda:*

1. Submission of the management report of the Board of Directors and the report of the Statutory Auditor.
2. Approval of the annual accounts and allocation of the results as at December 31, 1997.
3. Discharge of the Directors and Statutory Auditor.
4. Miscellaneous.

I (01054/526/14)

*The Board of Directors.*

---

**DAKUMO S.A., Société Anonyme.**  
Registered office: Luxembourg, 11, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 58.141.

Messrs Shareholders are hereby convened to attend the

**ANNUAL GENERAL MEETING**

which will be held on *May 4, 1998* at 7.00 p.m. at the registered office, with the following agenda:

*Agenda:*

1. Submission of the management report of the Board of Directors and the report of the Statutory Auditor.
2. Approval of the annual accounts and allocation of the results as at December 31, 1997.
3. Discharge of the Directors and Statutory Auditor.
4. Acceptance of the resignation of one Director and nomination of new Director in his replacement.
5. Miscellaneous.

I (01055/526/16)

*The Board of Directors.*

---

**LAYERS HOLDING S.A., Société Anonyme.**  
Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 56.617.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui aura lieu le *4 mai 1998* à 11.30 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 1997.
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire.
4. Divers.

I (01056/526/15)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**RITA, REALISATIONS ET INVESTISSEMENTS EN TECHNOLOGIES AVANCEES,  
Société Anonyme.**

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faiencerie.  
R. C. Luxembourg B 21.736.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont invités à assister à une

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le *5 mai 1998* à 11.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du commissaire.
2. Approbation des comptes annuels au 30 septembre 1996.
3. Affectation des résultats afférents.
4. Décharge aux administrateurs et au commissaire quant à l'exercice sous revue.
5. Nominations statutaires.

Les détenteurs d'actions au porteur devront bloquer leurs titres auprès d'un établissement financier au moins cinq jours francs avant l'assemblée pour pouvoir y assister.

I (01319/528/19)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**SOCIETE DE L'HOTELLERIE HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 60.498.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui aura lieu le 5 mai 1998 à 17.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 1997.
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire.
4. Divers.

I (01057/526/15)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**FIN.-TER. S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 60.009.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui aura lieu le 5 mai 1998 à 18.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 1997.
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire.
4. Divers.

I (01058/526/15)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**MATOLUX S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 43.048.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui aura lieu le 5 mai 1998 à 9.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 1997.
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire.
4. Nominations statutaires.
5. Divers.

I (01060/526/15)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**CHH FINANCIERE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 46.057.

Les actionnaires sont priés d'assister à

**L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra au siège social 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, le 4 mai 1998 à 11.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

*Ordre du jour:*

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 1997
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes
5. Nominations statutaires
6. Divers

I (01404/029/19)

*Le Conseil d'administration.*

---



**COPAIN HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 39.088.

Les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra au société social 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, le 4 mai 1998 à 14.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

*Ordre du jour:*

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 1997
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes
5. Nominations statutaires
6. Divers

I (01405/029/19)

*Le Conseil d'administration.*

---

**POLLUX S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 37, rue Notre-Dame.  
R. C. Luxembourg B 6.789.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui aura lieu le 5 mai 1998 à 10.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 1997.
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire.
4. Acceptation de la démission de deux Administrateurs et nomination de leurs remplaçants.
5. Divers.

I (01061/526/15)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**UKASSE HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 52.812.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui aura lieu le 5 mai 1998 à 11.30 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 1997.
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire.
4. Acceptation de la démission d'un administrateur et nomination de son remplaçant.
5. Divers.

I (01062/526/15)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**LARCHAMP S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 37, rue Notre-Dame.  
R. C. Luxembourg B 60.483.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui aura lieu le 5 mai 1998 à 9.30 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 1997.
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire.
4. Divers.

I (01065/526/14)

*Le Conseil d'Administration.*

---

11992

**ELECTROFINA S.A., Société Anonyme.**  
Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 21.449.

Les actionnaires sont priés d'assister à

**L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra au société social 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, le 4 mai 1998 à 10.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

*Ordre du jour:*

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 1997
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes
5. Nominations statutaires
6. Divers

I (01406/029/17)

*Le Conseil d'administration.*

**FINAXIA S.A., Société Anonyme.**  
Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 37.579.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui aura lieu le 5 mai 1998 à 12.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 1997.
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire.
4. Nominations statutaires.
5. Divers.

I (01059/526/14)

*Le Conseil d'Administration.*

**GRANIMAR AG, Société Anonyme.**  
Siège social: Luxembourg, 37, rue Notre-Dame.  
R. C. Luxembourg B 8.153.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui aura lieu le 5 mai 1998 à 18.30 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 1997.
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire.
4. Acceptation de la démission d'un administrateur et nomination de son remplaçant.
5. Divers.

I (01064/526/15)

*Le Conseil d'Administration.*

**EAST EUROPE INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.**  
Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 53.447.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui aura lieu le 5 mai 1998 à 14.30 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 1997.
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire.
4. Divers.

I (01067/526/14)

*Le Conseil d'Administration.*

**SCORENCO S.A., Société Anonyme.**  
Siège social: Luxembourg, 37, rue Notre-Dame.  
R. C. Luxembourg B 13.599.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui aura lieu le 5 mai 1998 à 17.30 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 1997.
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire.
4. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.
5. Divers.

I (01063/526/16)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**MAGNI S.A., Société Anonyme.**  
Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 60.426.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui aura lieu le 5 mai 1998 à 13.30 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 1997.
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire.
4. Acceptation de la démission d'un administrateur et nomination de son remplaçant.
5. Divers.

I (01066/526/16)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**EU HOLDING S.A., Société Anonyme.**  
Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 53.197.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui aura lieu le 5 mai 1998 à 15.30 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 1997.
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire.
4. Divers.

I (01068/526/15)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**FINANCIERE POINCARE S.A., Société Anonyme.**  
Siège social: Luxembourg, 37, rue Notre-Dame.  
R. C. Luxembourg B 53.034.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui aura lieu le 5 mai 1998 à 16.30 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats aux 31 décembre 1996 et 1997.
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire.
4. Acceptation de la démission d'un administrateur et nomination de son remplaçant.
5. Divers.

I (01069/526/16)

*Le Conseil d'Administration.*

---

11994

**GENSOUL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 53.036.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui aura lieu le 5 mai 1998 à 16.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats aux 31 décembre 1996 et 1997.
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire.
4. Divers.

I (01070/526/14)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**TEUTONIA FINANCE LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 52.894.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui aura lieu le 5 mai 1998 à 10.30 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 1997.
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire.
4. Divers.

I (01071/526/15)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**CONSULTANTS POOL EUROPE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 53.139.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui aura lieu le 6 mai 1998 à 9.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 1997.
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire.
4. Acceptation de la démission d'un administrateur et nomination de son remplaçant.
5. Divers.

I (01072/526/16)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**OPTIMETRA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 32.448.

Les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra au siège social 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, le 4 mai 1998 à 15.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

*Ordre du jour:*

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 1997
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes
5. Nominations statutaires
6. Divers

I (01407/029/18)

*Le Conseil d'administration.*

---

**TRINCO, TRANSCONTINENTAL INVESTMENT CORPORATION S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 37, rue Notre-Dame.  
R. C. Luxembourg B 17.152.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui aura lieu le 6 mai 1998 à 11.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 1997.
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire.
4. Divers.

I (01073/526/15)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**N.K.S. FORTUNE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 55.357.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui aura lieu le 6 mai 1998 à 14.30 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 1997.
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire.
4. Divers.

I (01074/526/15)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**TRAXIMA INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 54.348.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui aura lieu le 6 mai 1998 à 15.30 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 1997.
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire.
4. Divers.

I (01075/526/15)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**SOCEPAL, Société Anonyme.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 42.536.

Les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra au siège social 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, le 4 mai 1998 à 11.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

*Ordre du jour:*

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 1997
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes
5. Nominations statutaires
6. Divers

I (01409/029/19)

*Le Conseil d'administration.*

---



11996

**RATIO HOLDINGS LUXEMBOURG, Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 54.028.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui aura lieu le 6 mai 1998 à 10.30 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats aux 31 décembre 1996 et 1997.
3. Ratification de la cooptation d'un Administrateur.
4. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire.
5. Acceptation de la démission d'un administrateur et nomination de son remplaçant.
6. Divers.

I (01076/526/17)

*Le Conseil d'Administration.*

**ROSCOFF HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 39.354.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui aura lieu le 4 mai 1998 à 18.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 1997.
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire.
4. Nominations statutaires.
5. Divers.

I (01089/526/16)

*Le Conseil d'Administration.*

**H.V.H. FINANCE S.A., Société Anonyme.**

Registered office: Luxembourg, 11, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 39.832.

Messrs Shareholders are hereby convened to attend the

**ANNUAL GENERAL MEETING**

which will be held on May 6, 1998 at 3.00 p.m. at the registered office, with the following agenda:

*Agenda:*

1. Submission of the management report of the Board of Directors and the report of the Statutory Auditor.
2. Approval of the annual accounts and allocation of the results as at December 31, 1997.
3. Discharge to the Directors and Statutory Auditor.
4. Miscellaneous.

I (01090/526/15)

*The Board of Directors.*

**SERVICE DEVELOPMENTS EUROPE S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1142 Luxembourg, 7, rue Pierre d'Aspelt.  
R. C. Luxembourg B 32.007.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

**L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le 6 mai 1998 à 14.00 heures au siège de la société.

*Ordre du jour:*

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes
2. Approbation des bilan et compte de Profits et Pertes au 31 décembre 1997
3. Affectation du résultat
4. Décharge aux Administrateurs et Commissaire aux comptes
5. Ratification de la cooptation d'Administrateurs par le Conseil d'Administration et décharge à accorder aux Administrateurs démissionnaires
6. Divers

I (01351/520/18)

*Le Conseil d'Administration.*

11997

**CONSORTIUM PANEUROPEEN S.A.H., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 69, route d'Esch.  
R. C. Luxembourg B 10.035.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 4 mai 1998 à 16.00 heures au siège social.

*Ordre du jour:*

1. Rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.
2. Approbation des bilan et compte de profits et pertes au 31 décembre 1997.
3. Décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Divers.

I (01133/006/15)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**MERCK-FINANZ AG, Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 69, route d'Esch.  
R. C. Luxembourg B 9.108.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 4 mai 1998 à 11.00 heures au siège social.

*Ordre du jour:*

1. Rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.
2. Approbation des bilan et compte de profits et pertes au 31 décembre 1997.
3. Décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Nomination statutaire.
5. Divers.

I (01134/006/16)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**HIPERGEST HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 30.417.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 6 mai 1998 à 11.30 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Présentation de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 1997
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Divers

I (01168/526/15)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**RANCOIS HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 39.096.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au société social 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, le 4 mai 1998 à 11.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

*Ordre du jour:*

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 1997
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes
5. Nominations statutaires
6. Divers

I (01408/029/19)

*Le Conseil d'administration.*

---

11998

**ALDINVEST S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 44.928.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui aura lieu le 6 mai 1998 à 16.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Présentation de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 1997
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Divers

I (01169/526/15)

*Le Conseil d'Administration.*

**ROMAVER COMPANY S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1142 Luxembourg, 7, rue Pierre d'Aspelt.  
R. C. Luxembourg B 31.358.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le 5 mai 1998 à 14.00 heures au siège de la société.

*Ordre du jour:*

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes
2. Approbation des bilan et compte de Profits et Pertes au 31 décembre 1997
3. Affectation du résultat
4. Décharge aux Administrateurs et Commissaire aux comptes
5. Ratification de la cooptation d'un Administrateur par le Conseil d'Administration et décharge à accorder à l'Administrateur démissionnaire
6. Divers

I (01352/520/18)

*Le Conseil d'Administration.*

**UNITED COMPANY OF EUROPEAN INVESTMENT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 69, route d'Esch.  
R. C. Luxembourg B 35.732.

Les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

qui se tiendra le 5 mai 1998 à 10.00 heures au siège social.

*Ordre du jour:*

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation des bilan et compte de profits et pertes au 31 décembre 1997.
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
4. Divers.

I (01598/006/15)

*Le Conseil d'Administration.*

**HACHEM INVEST S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1142 Luxembourg, 7, rue Pierre d'Aspelt.  
R. C. Luxembourg B 25.882.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le 5 mai 1998 à 14.00 heures au siège de la société.

*Ordre du jour:*

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes
2. Approbation des bilan et compte de Profits et Pertes au 31 décembre 1997
3. Affectation du résultat
4. Décharge aux Administrateurs et Commissaire aux comptes
5. Ratification de la cooptation d'Administrateurs par le Conseil d'Administration et décharge à accorder aux Administrateurs démissionnaires
6. Divers

I (01353/520/17)

*Le Conseil d'Administration.*

11999

**MATHUR, Société Anonyme,  
(anc. SCOOP).**

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 46.760.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra à l'adresse du siège social, le 28 avril 1998 à 9.00 heures, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 1997.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Nominations statutaires.
5. Divers.

II (00574/534/16)

*Le Conseil d'Administration.*

**ASKEL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.  
R. C. Luxembourg B 58.298.

Messieurs les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le 27 avril 1998 à 10.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

- a) rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 1997;
- b) rapport du commissaire de Surveillance;
- c) lecture et approbation du Bilan et du Compte de Profits et Pertes arrêtés au 31 décembre 1997;
- d) affectation du résultat;
- e) décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire;
- f) nominations statutaires;
- g) divers.

II (01088/045/18)

*Le Conseil d'Administration.*

**EUROPEAN HOLIDAYS S.A., Société Anonyme (la «Société»).**

Siège social: L-2310 Luxembourg, 54, avenue Pasteur.  
R. C. Luxembourg B 33.514.

Messieurs les actionnaires de la Société sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

de la Société qui se tiendra le 24 avril 1998 à 10.00 heures précises au siège social de la Société (ou à toute prorogation si elle ne pouvait avoir lieu à la date prévue) afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Lecture des rapports du Conseil d'Administration et du commissaire aux comptes portant sur les exercices au 30 juin 1996 et au 30 juin 1997  
Approbation des comptes annuels des exercices clos le 30 juin 1996 et le 30 juin 1997
2. Affectation des résultats.
3. Décharge par votes spéciaux aux administrateurs et commissaire aux comptes pour les exercices au 30 juin 1996 et au 30 juin 1997.
4. Etant donné que les pertes cumulées au 30 juin 1996 et au 30 juin 1997 excèdent 75% du capital social et conformément à l'article 100 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, décision quant à la dissolution de la société ou la continuation de ses activités.
5. Divers.

Les décisions prises par l'Assemblée Générale sur les points 1, 2, 3 et 5 de l'ordre du jour ne requièrent aucun quorum et sont prises à la simple majorité des voix des actions présentes ou représentées à l'Assemblée Générale. Chaque action donne droit à une voix. Les décisions prises par l'Assemblée Générale sur le point 4 de l'ordre du jour requiert un quorum de la moitié au moins du capital et sont prises à la majorité du quart des voix émises par l'assemblée.

Tout propriétaire d'action au porteur désirant voter à l'Assemblée Générale devra déposer ses actions avant le jeudi 16 avril 1998 au siège social de la Société. Ces actions resteront bloquées jusqu'au lendemain de l'Assemblée Générale.

Les titulaires d'actions nominatives peuvent être présents en personnes ou par mandataire de l'Assemblée Générale. Des procurations seront envoyées aux propriétaires d'actions nominatives qui peuvent se faire représenter. Les actionnaires ne pouvant assister à l'Assemblée Générale sont invités à faire parvenir les procurations concernées dûment remplies au siège social de la Société avant le jeudi 16 avril 1998.

II (01400/651/31)

*Le Conseil d'Administration.*

12000

**COLUPA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 39, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 28.367.

Les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra au siège social de la société, le 24 avril 1998 à 11.00 heures, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Présentation et approbation du rapport de gestion du Conseil d'Administration.
2. Présentation et approbation du rapport du Commissaire aux Comptes.
3. Présentation et approbation du bilan et du compte de profits et pertes arrêtés au 31 décembre 1997.
4. Affectation du résultat.
5. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux comptes.
6. Elections statutaires.
7. Divers.

II (01383/507/18)

*Le Conseil d'Administration.*

**JOVEST HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.  
R. C. Luxembourg B 38.919.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui se tiendra le lundi 27 avril 1998 à 10.00 heures au siège social avec pour

*Ordre du jour:*

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport du commissaire aux comptes,
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 1997 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux comptes.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

II (01232/009/16)

*Le Conseil d'Administration.*

**FICA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-8009 Strassen, 111, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 20.605.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui aura lieu vendredi 24 avril 1998 à 11.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 1997;
2. Approbation du rapport de gestion et du rapport du Commissaire aux Comptes;
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
4. Divers.

II (01121/000/15)

*Le Conseil d'Administration.*